

Attaque nazie repoussée près de Taganrog

M. King demande aux députés de presser le travail de la session

La semaine prochaine, les Communes siègeront trois fois par jour — M. Macdonald dit qu'on pourrait se servir du nom de Verdun pour baptiser un navire — Intervention de M. P.-E. Côté

OTTAWA, 10. (C.P.) — La session commencera-t-elle déjà à tirer sur sa fin? Les plus optimistes soutiennent que le gouvernement aura l'intention d'ajourner les Chambres vers le 15 juillet et que tel serait en réalité le début de la session ministérielle. M. Mackenzie King, ministre, n'est plus difficile à prédire que la fin d'une session, sinon peut-être l'humeur des députés. L'an dernier, la session s'est terminée au début du mois d'août, après avoir maintes fois rebondi et non sans avoir fait le nécessaire des plus savants prophètes.

M. King a demandé aux députés de presser le travail de la session, mais le premier ministre a dit qu'il n'y avait rien de plus à faire que de continuer à travailler.

Les "zooters" seront maîtrisés dans les rues de Los Angeles

LOS ANGELES, 10. (A.P.) — Le procureur de district Fred N. Howser a déclaré qu'il n'y avait rien de plus à faire que de continuer à travailler.

Les bagarres causées par ces jeunes malandrins ont amené dans la ville un "état d'anarchie"

Depuis quelques jours, des matelots américains venus de la ville de Los Angeles ont causé des bagarres et des troubles dans la ville.

Les bagarres causées par ces jeunes malandrins ont amené dans la ville un "état d'anarchie"

Les E.-U. s'organisent pour pouvoir secourir les populations libérées

WASHINGTON, 10. (C.P.) — Le département d'Etat américain a révélé aujourd'hui que le gouvernement des Etats-Unis avait pris des mesures préliminaires à l'organisation des secours et de la rééducation des populations libérées de la domination nazie.

Bombes incendiaires japonaises lâchées sur l'état d'Oregon

EUGENE, OREGON, 10. (A.P.) — Les Japonais ont lâché des bombes incendiaires attachées à des ballons libres, au-dessus des forêts de l'Oregon, état américain de la côte du Pacifique, entre la Californie et le Washington.

Menace de grève dans les chantiers navals de Québec

Les compagnies déclarent qu'il s'agit de l'atelier fermé — Les salaires

QUEBEC, 10. (C.P.) — Les employés des chantiers navals de Québec ont voté ce soir pour décider s'ils devaient accepter ou non la proposition de leur patron de leur verser une augmentation de salaire.

MM. King et Fournier aux funérailles de H. Blackburn, à Hull

HULL, 10. (C.P.) — Le très hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, l'hon. Alphonse Fournier et plusieurs autres personnalités de Hull et d'Ottawa ont assisté aujourd'hui, aux funérailles de M. Henri Blackburn, hôtelier bien connu de Hull, décédé lundi dernier à l'âge de 73 ans.

Nous voulons pour les ouvriers de notre province des salaires améliorés, déclare M. Godbout

C'est ce que dit le premier ministre au cours d'un débat sur une motion de M. René Chaloult — Ce dernier demande presque l'ingérance d'Ottawa dans les affaires provinciales

QUEBEC, 10. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — Ce soir, à l'Assemblée législative, on a repris le débat sur la motion dans laquelle M. René Chaloult demande au gouvernement fédéral de fixer des salaires uniformes pour les ouvriers de tout le Canada.

De Gaulle démissionnerait si on ne renvoie pas les "anciens de Vichy"

On apprend de source bien informée qu'il s'oppose aussi au cumul du haut-commandement et du portefeuille de la Défense nationale, par son collègue le général Giraud

ALGER, 10. (A.P.) — De source très rapprochée du général Charles de Gaulle, président du Comité français de libération nationale, avec le général Giraud, on apprend aujourd'hui que le général de Gaulle menacerait de démissionner de cet organisme, si on ne fait pas droit à sa demande de renvoi des dirigeants africains qui ont servi sous le gouvernement de Vichy.

Mussolini oppose un remaniement administratif à l'offensive alliée

Tandis que les Alliés débarquent sur l'île fortifiée de Pantellaria et que l'aviation foudroie la Sicile, le chef fasciste déplace les préfets de 29 provinces

Terre-Neuve n'est pas d'accord sur son désir d'un statut de dominion

LONDRES, 10. (C.P.) — Le secrétaire aux Dominions, M. Clement Attlee, a déclaré aux Communes aujourd'hui qu'il souhaitait voir le rétablissement de l'autonomie administrative à Terre-Neuve, mais qu'il n'avait pas encore le consentement unanime dans leur désir de reconquérir le statut de dominion.

La situation du beurre est quasi normale au pays

OTTAWA, 10. (C.P.) — L'Office fédéral de la statistique rapporte aujourd'hui que les stocks de beurre au Canada, au premier juillet, étaient de 4,500,000 de livres, plus considérables en moyenne qu'à la date correspondante des cinq années précédentes.

Le régime argentin Ramirez reconnu par Rome et par Berlin

BUENOS AIRES, 10. (A.P.) — L'Allemagne et l'Italie ont reconnu officiellement aujourd'hui comme gouvernement légitime de l'Argentine, le nouveau régime dirigé par le général Pedro Ramirez.

Le nouveau gouvernement interdit d'usage du code secret

WASHINGTON, 10. (A.P.) — Le président Roosevelt a signé aujourd'hui le nouveau bill américain de l'impôt sur le revenu, récemment voté par le Congrès après une longue lutte entre le Sénat qui refusait l'adoption du "plan Rumi" et les Représentants qui l'ont adopté.

Bill de l'impôt sur le revenu signé par le prés. Roosevelt

Partiellement copié sur le "plan Rumi", c'est un compromis entre les deux chambres

Appel du cardinal en faveur des sans logements

OTTAWA, 10. (C.P.) — Le cardinal Villeneuve a prié aujourd'hui les curés de son diocèse de rappler aux fidèles leur devoir de chrétien qui consiste aujourd'hui à alléger le problème du logement.

Les nazis crèvent la première ligne russe; ils sont repoussés peu après

Les Russes effectuent cinq raids efficaces sur cinq aérodromes allemands; l'ennemi réplique par une tentative de raid sur Yaroslavl, où il fait des morts parmi les civils

LONDRES, 10. (C.P.) — Des bombardiers soviétiques en nombre considérable ont bombardé cinq aérodromes allemands au cours de la nuit dernière et leur ont infligé de grosses pertes.

La R.A.F. maintient son offensive diurne sur la côte occupée

LONDRES, 10. (C.P.) — Des chasseurs anglais ont poussé des raids offensifs au cours de la soirée sur les côtes de France et de Belgique; ils ont détruit trois appareils nazis, et ont eux-mêmes perdu trois appareils.

Les Américains ont abattu 39 Italiens et perdu un avion

Quartier-général des Alliés en Afrique du Nord, 10. (A.P.) — Des avions américains ont parcouru l'ensemble de la région de Sicile et ont abattu 39 avions italiens.

Aviation alliée pilonne sans merci Pantellaria, Catane et Gerbini, au sud de l'Italie

WASHINGTON, 10. (A.P.) — Le président Roosevelt a signé aujourd'hui le nouveau bill américain de l'impôt sur le revenu, récemment voté par le Congrès après une longue lutte entre le Sénat qui refusait l'adoption du "plan Rumi" et les Représentants qui l'ont adopté.

L'aviateur A.J. L... a reçu ses ailes hier

DAUPHIN, Man., 10. (C.P.) — Parmi les aviateurs qui ont reçu leurs ailes hier, on a vu celui de l'aviateur A.J. L... qui a été nommé aviateur de l'Armée canadienne.



EATON

Heures d'affaires : 10 h. à 6 h. 30.
Magasin fermé à 1 heure le samedi
durant juin



N'oubliez pas la fête des papis — le 20 juin!
Offrez-lui quelque chose qu'il puisse porter!

Chemises pratiques
2.00

Que ce soit pour le jardin, le golf, le travail ou leurs heures de loisir, les papis aiment le confort de ces chemises polo. Aussi jolies que pratiques en coton de fantaisie — teintes unies de bleu, faon, vert et crème. Tailles petites, moyennes et grandes pour encolures 14 à 17.

Articles pour hommes au rez-de-chaussée
T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Les souscriptions à la presse acadienne

Ceux qui le désirent peuvent adresser, dès maintenant, en indiquant leur adresse, leur souscription au bureau du Secrétaire de la presse acadienne, 840, rue Cherrier, ou signaler l'abonnement à la loi concernant l'aménagement hydro-électrique de Mont-Laurier qui dit ce qui suit:

Amendement à la loi de l'hon. F. Messier

QUEBEC, 10. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Par un vote de 9 contre 5, le Conseil législatif a adopté aujourd'hui un amendement de l'hon. Félix Messier à la loi concernant l'aménagement hydro-électrique de Mont-Laurier qui dit ce qui suit: "Les dommages causés à des tiers comprennent les frais encourus par ces tiers pour les recouvrer."

Exposition de travaux d'art décoratif le 14

L'exposition des travaux d'élèves de l'Ecole préparatoire d'art décoratif ouvrira le 14 juin prochain, à huit heures du soir, au Monument National et durera jusqu'au dimanche 20 juin. L'entrée y est libre.

Bulletin météorologique

(Canadian Press)

Températures minima et maxima, hier	
Mn. Mx.	Mn. Mx.
Port Arthur 47 73	Kingston 52 76
Huntsville 47 66	Kingston 50 68
Parry Sound 60	Ottawa 46 73
London 54 75	Ottawa 46 73
Toronto 52 76	

Pronostics pour les différentes régions climatiques du Canada

Valley du Haut St-Laurent et Vallée d'Outaouais. — Beau; peu de changement de température.

Région des Grands Lacs. — Beau; chaud.

Que se passe-t-il?
LE JOURNAL DU MATIN
est le premier à vous le dire

CHRONIQUE JUDICIAIRE

par Adolphe NANTEL — Prix David 1932

La Cour des jeunes délinquants et le juge Ch. Ducloux

"Moyens détournés" pour obtenir juridiction sur des adultes

Dans un jugement rendu hier, l'hon. juge Charles Ducloux, de la Cour supérieure, a confirmé un jugement rendu le 30 juillet 1942 par l'hon. juge Alfred Savard, maintenant un bref de prohibition ordonnant au juge J.-A. Robillard, de la Cour des jeunes délinquants, de s'abstenir de toute procédure contre Lionel Tullon, accusé d'avoir corrompu un gamin de 15 ans en séduisant sa sœur de 19 ans, et en lui faisant quitter le logis de ses parents.

Le juge Ducloux avait à décider, dans une opposition à jugement, présentée par le procureur général, afin d'empêcher l'émission du bref de prohibition. La Cour donne raison sur toute la ligne à Me Lucien Rodier, avocat du défendeur Tullon, et l'action est renvoyée avec dépens.

Le tribunal récapitule la preuve, souligne que la conduite de Tullon est répréhensible, mais ne constitue pas un délit criminel. Ici le juge Ducloux expose:

"Pour obtenir une couleur de justification, la Cour des jeunes délinquants a dit que la conduite de Tullon était de nature à corrompre la morale de son jeune frère âgé de quinze ans. Pourquoi ne pas dire qu'un bandit qui commet un vol à main armée devant un gamin de quinze ans, doit aussitôt être traduit devant la Cour juvénile? Ce tribunal des jeunes délinquants cherche trop à obtenir juridiction sur des adultes par des moyens détournés (circutious methods)."

"Après le jugement du juge Savard, les intimés ont semblé satisfaits. Ils ont continué à aller en appel et ont laissé passer les délais légaux pour cette procédure. Après l'expiration de ces délais, le procureur général a présenté une opposition au jugement de l'hon. juge Savard. En terminant, la Cour conseille aux autorités de laisser à notre Cour d'appel le soin de décider de ces choses dans une autre colonne, que Me Albert Thérèse, c.r., a aussi présenté hier une requête devant l'hon. juge Fabre-Surveryer, pour autoriser une femme, condamnée à une peine de prison de 30 jours, d'en appeler de cette sentence passée par le juge J. G. Nicholson, aussi de la Cour des jeunes délinquants.

Arrestation sans motif et indemnité de \$336

La Ville de Montréal a été condamnée hier, par l'hon. juge Charles Ducloux, à payer une indemnité de \$336, avec dépens, à M. Antoine Brault à la suite de l'arrestation de celui-ci, sans motif, le 9 février 1942, lors de la sortie du demandeur du cabaret le Lion d'Or, à l'intersection des rues Papineau et Ontario.

M. Brault, ancien détective provincial maintenant chef de la sûreté à Arvida, (Qué.), fut acquitté dès le lendemain matin en Cour du recorder. Un agent en civil l'avait accusé d'avoir voulu empêcher de faire son devoir. La Cour a décidé que la Ville est responsable de ses agents, qu'ils soient en civil ou non, lorsqu'ils se posent en gardiens de la paix. Mes Rodolphe Camirand et Edmond Courchesne représentaient M. Brault.

Cartes Professionnelles AVOCATS

FAUTEUX & MATHIEU
AVOCATS et PROCUREURS
Général FAUTEUX, C.R.
Auguste MATHIEU, C.R.
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
Téléphone : PL. 8601* Montréal

JACQUES PATENAUE
AVOCAT
Bor. Solr. 1555 Amherst - CH. 5825

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Alfred Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.L.
Paul-S. Major, L.L.B.
Guillaume Geoffrion, L.L.L.
112, rue Saint-Jacques
Tél. : HARBOR 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique "Geoffrion"

M. Hellman Swards
AVOCAT - PROCUREUR
AVOUE
Edifice de la Cie des Tramways
PL. 9222

PIERRE DECARY
AVOCAT
EDIFICE TRANSPORTATION
132 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.

Téléphone : HARBOR 8123
BRAIS & CAMPELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-Philippe BRAIS C.L. CR
A. J. CAMPELL
L. P. de GRANDPREF
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

Important procès remis à l'automne devant les Assises

Trois suspects accusés de vol à main armée dans une banque

Roland Bourget, Rosario Bourget et Georges Gagnon, sans domicile connus, accusés de conspiration pour commettre un vol à main armée, le 11 juin 1942, à la succursale de la Banque Canadienne de Commerce, rue Notre-Dame ouest, 3722, subirent leur procès à la session des Assises de septembre. Hier, l'hon. juge Wilfrid Lazure a accordé l'ajournement, à la demande de Mes Lucien Gendron, c.r., Jacques Perrault et Willie Proulx, avocats de la défense. Me Gendron, parlant au nom de son collègue Me Perrault, souligna:

"Nous représentons les deux frères Bourget. Je demande un ajournement pour plusieurs raisons. Le cas de Rosario Bourget est spécial, et j'ai raison de croire qu'il est actuellement incapable de fournir ses moyens de défense. D'après certains renseignements obtenus de la prison commune, du médecin de cette institution, je crois qu'il a un examen mental du tribunal un examen mental du suspect. Dans le cas de Roland Bourget, je dois dire que le présumé crime a été commis il y a un an et demi le 11 juin. Tous ont été détenus sans cautionnement, et nous n'avons pu encore retracer les témoins essentiels à la défense. Il nous manque encore plusieurs compagnons d'usine des inculpés. Il s'agit de conspiration, et l'un d'eux ne peut témoigner maintenant. S'il est déclaré sain d'esprit, nous nous en servirons comme témoin à l'automne."

Me Willie Proulx, avocat de Gagnon fait sienne les remarques de Me Gendron, puis il ajoute qu'il a été requis moyennant de défendre le prévenu. Le juge Lazure déclare: "S'il y a un ajournement, je n'accorderai pas de cautionnements."

"Nous n'en demandons pas, explique Me Jacques Perrault. J'avais un point d'appui et vous me l'enlevez, dit le tribunal avec un sourire.

Me Claude Prévost, avocat du ministère public, a demandé à l'ajournement tout de suite et ajoute que Rosario Bourget est présumé sain d'esprit tant qu'il n'a pas été déclaré aliéné. Le procureur général a décidé d'envoyer les suspects aux Assises, sans passer par l'enquête judiciaire, au moyen d'une accusation privilégiée (preferred indictment). Le juge Lazure décide donc:

"L'ajournement d'abord la demande d'examen mental et l'ordonne cet examen dans le cas de Rosario Bourget. Je crois que si l'on procédait maintenant, la défense changerait de camp. Je n'ai pas de doute, et cela au détriment du ministère public. Je ne crois pas qu'il est dans l'intérêt du ministère public de procéder immédiatement à l'ajournement de tout au 10 septembre prochain."

Le vol en question était au montant de \$5,733.85.

Cas intéressant pris en délibéré en Cour de Pratique

Mme Francescotti dit Francis Puliafitto (Palmina Culroni), condamnée à une peine de prison de 30 jours, à une amende de \$100 ou, à défaut, à une peine additionnelle d'un mois, par le juge J. G. Nicholson, de la Cour des jeunes délinquants, a présenté une requête, hier, devant l'hon. juge Fabre-Surveryer, de la Cour supérieure, président à l'audience de la division de Pratique, pour obtenir la permission d'en appeler de cette sentence devant un juge de la Cour supérieure. La Cour a pris l'affaire en délibéré. Me Albert Thérèse, c.r., représentait la requérante.

L'inculpée avait été déclarée coupable d'avoir poussé des adolescents au vol en leur achetant 55 traverses de chemin de fer volées à la compagnie des Chemins de fer nationaux. Me Thérèse a plaidé qu'il est dans l'intérêt public qu'un adulte, soumis aux dispositions de la loi concernant les jeunes délinquants, ne soit pas jugé sans que les dispositions du Code pénal autres que celles d'une audition préliminaire, ne soient observées, et que l'on ne pouvait prononcer une sentence par voie de mise en accusation sans que la procédure prescrite par le Code pénal soit suivie.

Me de Châteauguay Perrault, avocat de Sa Majesté le Roi, et M. A. Stewart, enquêteur des Chemins de fer nationaux, les intimés, ont ensuite soumis à la Cour "qu'elle ne pouvait pas intervenir à moins qu'il n'y ait eu un grave abus de justice".

La plaignante ne peut identifier le prévenu

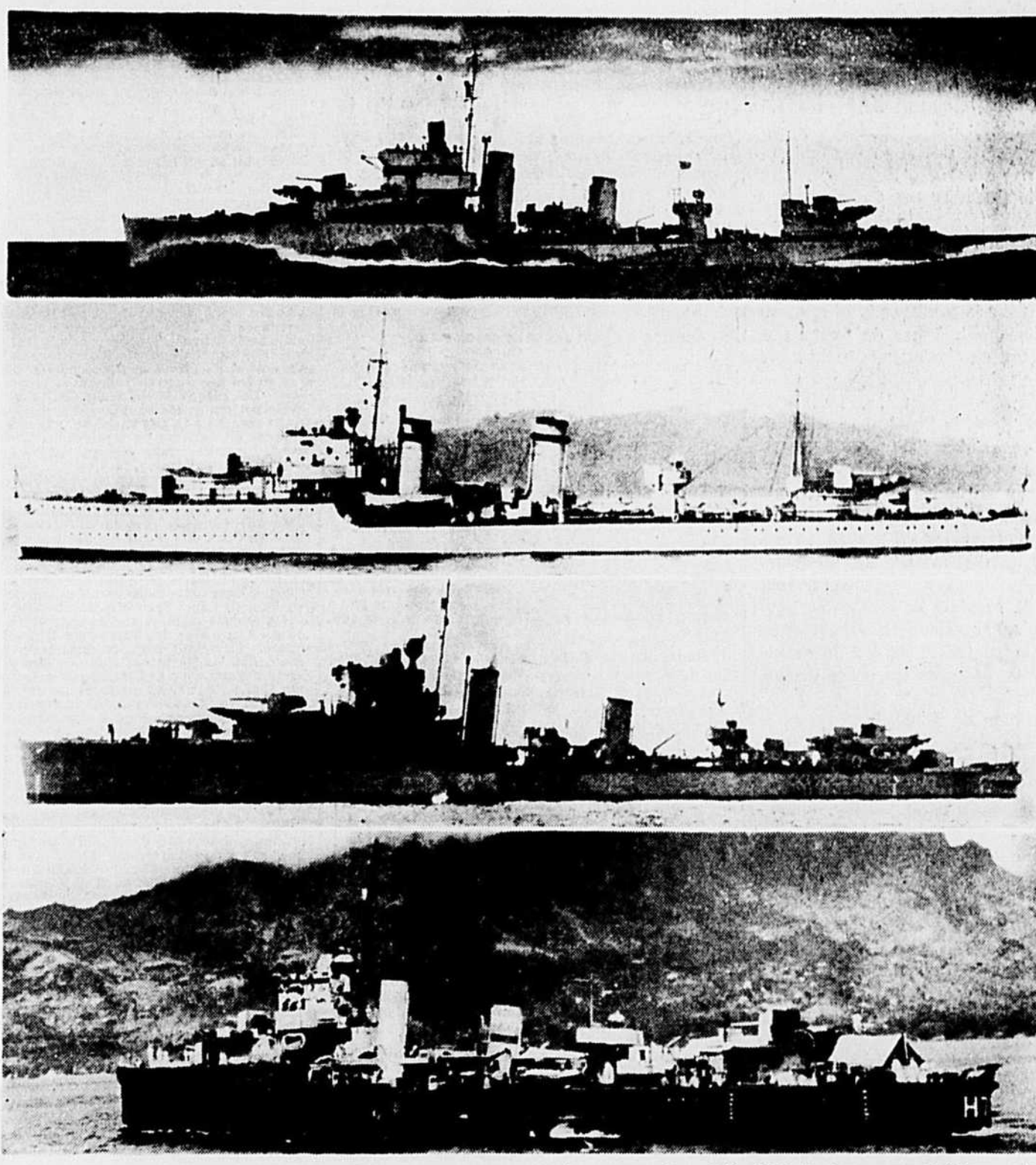
M. Uriel Lizotte, 34 ans, rue Hôtel-de-Ville, 1567, a été acquitté hier par le juge Amédée Monet, d'une accusation de vol de sac-à-main. La plaignante a été tout à fait incapable d'identifier l'inculpé comme étant l'auteur du larcin. Me Bruno Nantel, c.r., demanda et obtint aussitôt le renvoi de la plaignante.

QUEBEC, 10. (C.P.) — Les pompiers de Québec ont dû se rendre à un incendie qui s'était déclaré dans la cale d'une corvette. Personne n'a été blessé et le feu, qui n'a causé que peu de dommages, a été rapidement maîtrisé.

A VENDRE
Saint-Léonard-de-Port-Maurice. Frs. de l'Église, maison en briques, genre cottage
Téléphone: AT. 0555.

AUBAINES
Faites \$10.00 par jour avec notre agence, écrivez sans retard pour devenir notre agent chez vous dans votre paroisse, n'oubliez pas coupons neufs et laissez-les s'écouler à vendre. Écrivez à nos amis pour vous inscrire le plus tôt possible. Adresser, Allaire, 401, rue St-Jacques, Québec.

Quatre nouveaux contre-torpilleurs dans notre marine



La Grande-Bretagne a récemment fait don à la marine royale canadienne de quatre puissants contre-torpilleurs, a-t-on annoncé aujourd'hui au quartier-général de la marine. Ces vaisseaux sont déjà en service et font la patrouille dans l'Atlantique-nord. Avant d'être donnés au Canada ils virent le feu sur tous les théâtres d'hostilités, de Narvik à Singapour. Aujourd'hui, à peine sortis des chantiers maritimes où ils subirent des réparations, ils sont plus que jamais en mesure de faire face à l'ennemi avec des armements nouveaux et plus puissants. On voit sur cette photo (de haut en bas) ces 4 navires autrefois connus sous les noms de H.M.C.S. Griffin, Decoy, Express et Fortune. Ils ont été rebaptisés et on les appelle maintenant respectivement H.M.C.S. Ottawa, Kootenay, Gatineau et Saskatchewan. Ils prennent place à côté de nos contre-torpilleurs de la classe des rivières, soient les H.M.C.S. Assiniboine, Skeena, Saguenay et Saint-Laurent. Les H.M.C.S. Ottawa et Kootenay sont commandés par des officiers canadiens. Le commandant Hugh-F. Pullen, R.

C.N., d'Oakville, Ont., commande l'Ottawa et le lieutenant-commandant Kenneth-L. Dyer, D.S.C., R.C.N., de Grand-Pré, N.-E., est capitaine du Kootenay. Jusqu'à ce que des officiers de la marine royale canadienne prennent le commandement du Gatineau et du Saskatchewan ces derniers seront commandés temporairement par des officiers de la marine royale qui sont le lieutenant-commandant Burnett, R.N., pour le H.M.C.S. Gatineau, et le lieutenant-commandant G.-H.-E. Williams, R.N., pour le H.M.C.S. Saskatchewan.

LES JOURS SE SUIVENT...

"Le Canada" écrivait, il y a vingt-cinq ans... Le 11 juin 1918: Poursuivant leur attaque entre Noyon et Montdidier, les Allemands ont réussi à enlever encore quelques villages aux Français mais leur avance a dû s'arrêter après cinq ou six milles à Marquellies et n'a pu conserver Courcelles... La condamnation d'une jeune fille d'Ottawa à deux ans de prison pour port de vêtements masculins a été blâmée par l'opinion publique... Les Américains croient que leur programme de constructions maritimes actuel leur donnera 25,000,000 de tonnes en 1920 et la suprématie absolue des mers.

"Le Canada" écrivait, il y a dix ans... Le 11 juin 1933: Le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Ernest J. Brossard, meurt subitement d'une crise d'apoplexie à l'Hôtel Viger, alors qu'il venait de terminer un vibrant discours de recrutement... Soixante personnes sont mortes depuis un semaine aux États-Unis, à cause de la chaleur torride, la température se maintenant au dessus de 90° dans la plupart des villes du centre... Les statistiques du bureau provincial d'hygiène attestent que le taux des mariages est au plus bas depuis 1926.

Amende de \$100

La maison Légaré Limitée, rue Amherst, 1200, coupable d'avoir enfreint l'ordonnance 76 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en ne prélevant pas, dans des contrats de vente de lavasses et autres meubles à crédit, des vêtements de dames fixes, s'avouant coupable, hier, devant le juge F.-T. Enright. Amende de \$100 et paiement des frais. Me André Montpetit représentait la poursuite.

POURQUOI RÉCUPÉRER?

Question et réponses préparées par M. Roger Charbonneau, surintendant provincial de la récupération nationale.
Q.—Où emploie-t-on le plus de caoutchouc?
R.—Un navire de guerre de 35,000 tonnes requiert 15,000 livres de caoutchouc. Un camion de l'armée de deux tonnes et demi emploie 416 livres de caoutchouc. Dans le réservoir à gaz d'une torpille volante entre 1,429 livres de caoutchouc. Un pont flottant de 10 tonnes requiert 3,611 livres de caoutchouc. Un char d'assaut léger requiert 489 livres de caoutchouc.
L'entrepôt du Comité de la récupération est situé au No 1512, rue Notre-Dame ouest. On peut aller porter en cet endroit ce qu'on aura récupéré ou bien, si on ne peut venir, on pourra passer à chercher ce qu'on aura récupéré.

Guerre au parapluie entre deux voisines

Le juge René Thérèse, après avoir patiemment écouté une affaire de parapluie, vient de condamner la prévenue ma'me John Delaney, à payer les frais d'un procès peu banal. Me Eugène Brouillet occupait pour la plaignante, avec Me Yves Pelletier, pour conseil.

Cette chicane se passait dans les faubourgs, par un temps clair. La plaignante, ma'me Pierre Leclerc, voisine de l'inculpée, mit le nez dehors pour arroser ses rosiers. Soudain, la femme de John Delaney arrive avec son parapluie fermé et fait tomber un "orage" de coups sans plus sur le chignon de cette pauvre maman Leclerc qui n'en peut mais.

Il s'agit de gamins qui se sont battus, et les deux mamans, comme toutes les mamans d'ailleurs, donnaient raison chacune à son progéniture. Un conducteur de tramway, M. L. Auclair, a été témoin de ce duel au parapluie. Il disait au tribunal que le combat avait été tout aussi rapide qu'une attaque de parachutistes. L'avocat de la prévenue veut savoir la force des coups portés par sa cliente, et il demande au témoin Auclair:

"L'accusée frappait-elle avec force, ou si vous le préférez, à tour de bras?"

—Je m'objecte, intervient Me Brouillet. Ce témoin se trouvait à cinquante pieds. Il ne peut renseigner sur la puissance des coups portés par la prévenue. Je crois avoir prouvé qu'il y a eu des coups de fait et je n'insiste pas pour une peine au bagne. Nous voulons la paix, sans plus."

Le tribunal maintient l'objection de la défense et déclare la trop bouillante Française coupable puis la condamne à payer les frais. Quant au parapluie, il doit être maintenant rendu à l'un des bureaux de la récupération. Il en restait tout juste le manche et les brochures.

Deux cambrioleurs envoyés au bagne

Ernest McGarrity, 22 ans, rue Forfar, 1327, et Edwin Tétrault, 18 ans, rue Hibernia, 681, coupables de cinq cambriolages commis dans des magasins de la métropole, ont été condamnés hier à une peine de deux ans, au bagne par le juge Armand Cloutier. Un rôle, Cecil Murray, 21 ans, sans domicile connu, s'en est tiré avec une peine de six mois. Le tribunal souligne que Murray n'avait pas de casier judiciaire, tandis que les deux autres étaient récidivistes.

Gilbert Bergeron acquitté

M. Gilbert Bergeron, rue S.-Germain, 2104, accusé d'avoir été trouvé ivre au volant de son automobile a été acquitté, hier, par le juge en chef Gustave Perrault. Dans un bref jugement oral, le tribunal donna raison à la défense, représentée par Me Arthur Martel, et ajouta qu'il ne pouvait envoyer un citoyen en prison, pendant une semaine, sans que l'accusé ait une chance de se défendre. Il n'y avait pas de doute que celle présentée par la poursuite, ces jours derniers,

Ici, là-bas,
Premières dans les Coeurs des Canadiens Partout
CIGARETTES SWEET CAPORAL
"LA FORME LA PLUS PURE SOUS LAQUELLE LE TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ"

Le Canada
Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Canada (sauf Montréal et banlieue)	\$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique	\$ 9
Union Postale	\$ 12

Livraison à domicile
Montréal et banlieue
Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte
VENDREDI, 11 JUIN 1943

Pour que justice nous soit rendue

L'Assemblée législative s'est ralliée à l'humanité à la motion du député de Lotbinière, M. René Chaloult, exprimant le vœu que les Canadiens de langue française occupassent leur place légitime dans les différents services permanents ou temporaires de l'administration fédérale.

L'Assemblée législative a fait ce qu'elle devait. Il est des questions qui sont au-dessus de la politique de partisan, même si des individus cherchent à tirer profit personnel de sentiments qui sont communs à tous les partis.

L'hon. M. Bouchard, avec son bon sens coutumier, a situé la question dans sa juste perspective. La plupart des hauts postes administratifs, surtout pour ce qui touche aux problèmes matériels si complexes suscités par l'état de guerre, supposent une préparation générale pour la vie des affaires des collèges et de l'université, suivie d'un entraînement pratique, d'une expérience quotidienne et, souvent, d'une spécialisation à outrance.

Lorsqu'il se rencontrera, chez nous, des hommes ainsi outillés pour la vie, et qui, nonobstant, se verront ignorés systématiquement pour les postes de leur compétence, alors nous aurons le droit de protester hautement. On ne conteste d'ailleurs pas que des exemples de cette nature se présentent parfois. Les hommes sont des hommes, non des anges — qu'ils parlent anglais, français ou patagon — et l'hommage qu'ils rendent à la justice et à la fraternité se trouve beaucoup plus souvent sur les lèvres que dans les actes. Il ne faut donc jamais s'étonner de rien — même pas de n'avoir pas toutes les places qui nous reviendraient selon le droit strict.

Dans la situation qui est nôtre, la règle de conduite est claire. Mettons-nous en mesure de présenter partout "the right man in the right place", et nous pourrions ensuite, si les refus suspects deviennent trop nombreux, poser avec une voix de tonnerre la question : Pourquoi ?

En attendant, il appartient à un Chaloult moins qu'à personne de poser cette question. Ignore-t-il que c'est à tous ses ancêtres spirituels et politiques du nationalisme ratatiné, incarnés aujourd'hui dans l'Ecole Maudite, que nous devons nos inquiétudes du temps présent ?

Le coeur sous la chemise noire

Ça va mal pour les fascistes du côté de Pantelleria et de Lampédouse. On comprend pourquoi le coeur de Mussolini fait toc-toc sous sa chemise noire comme une patate dans un sabot. Le Duce doit se dire : "Les temps sont proches..."

"Il est évident", disait Churchill aux Communes le 8 juin, "que nous sommes proches d'opérations amphibies, à caractère particulièrement complexe et risqué, sur vaste échelle".

Amphibie, cela veut dire sur terre et sur l'eau. Il s'agit donc de rien moins que d'une invasion de la Forteresse Europe. Soit. Mais où ? L'ennemi voudrait bien le savoir. Et Mussolini, en particulier, doit regarder avec inquiétude du côté des îles qui constituent les bastions avancés de l'Italie.

Il y a la Sicile et la Sardaigne. De ces deux îles, nous pourrions, avec nos avions, dominer toute la botte italienne. De Sardaigne surtout, nous pourrions pourchasser la flotte italienne jusque dans ses retraites les plus éloignées de Pola et de Trieste, qui ne sont qu'à 400 milles. Quant aux autres îles italiennes, elles sont toutes à distance si rapprochée de la Sardaigne que nos escadrilles de bombardement pourraient les survoler sous la protection de nos avions de combat.

Non seulement l'Italie, mais le coeur de l'Allemagne et l'Europe centrale se trouveraient singulièrement rapprochés de nos avions de bombardement si nous occupions la Sardaigne. Ainsi, Munich n'est qu'à 525 milles de la Sardaigne, Vienne à 615 et Budapest 675. Et l'industrie allemande qui a été démenagée vers l'Est se trouverait en aussi grand péril que si elle avait demeuré dans la Ruhr.

Il y a autre chose aussi. La Sardaigne n'est séparée de la Corse que par un détroit avec l'aide de la guérilla corse qui n'attend que l'occasion de se jeter sur les 60,000 défenseurs italiens de l'île. Or, la Corse n'est qu'à 130 milles de Gênes et 185 de Marseille, de sorte qu'un débarquement de nos forces dans la vallée du Rhône ou du côté des grands centres industriels de l'Italie du Nord pourrait se faire sous la protection de nos avions de combat basés sur les aéroports de Corse.

Le plus tragique pour Mussolini, c'est qu'une défaite de ses armées en Sicile et en Sardaigne risque de prendre tournure de dé-

sastre. En évacuant la Sicile par le détroit de Messine sous le feu ennemi, il risque de laisser armes et bagages derrière lui. Quant à la Sardaigne, elle est à 140 milles de l'Italie et il ne peut même pas songer à la fuite. Ce sera l'écrasement ou la capitulation sans conditions.

On a appelé Mussolini : César de carnaval. C'était bien trouvé. Et le carnaval tire à sa fin.

"Castors" pris au piège

M. Edouard Lacroix, député de Beauce, qui aime les précisions quand il s'agit d'étaler au grand jour les fumisteries de son ennemi notoire M. Maurice Duplessis, avait inscrit au feuillet de la Chambre des Communes un avis de motion pour connaître l'attitude véritable du chef de l'Union Nationale sur la participation du Canada à la guerre.

L'avis de motion demandait une production de documents pour la période du 25 août au 1er octobre 1939, c'est-à-dire du temps que M. Duplessis était encore le premier ministre à Québec et à une époque où ceux qui s'opposaient à notre entrée en guerre, de Paul Bouchard à Paul Gouin et de René Chaloult à Philippe Girard, se prononçaient carrément là-dessus, dans diverses assemblées publiques.

Répondant mercredi à M. Lacroix, M. MacKenzie King a déclaré : "J'ai fait faire des recherches pour découvrir s'il y avait eu des mémoires, de la correspondance, des télégrammes ou autres documents adressés par le gouvernement de la province de Québec au gouvernement fédéral au sujet de la participation du Canada à la guerre et j'ai été incapable d'en découvrir du début de la guerre jusqu'à présent."

Sur une question de M. R. B. Hanson, le premier ministre King a même ajouté qu'il ne se rappelait pas d'avoir reçu aucune protestation verbale contre notre participation.

Disons d'abord que tout cela est fort à l'honneur de la province de Québec dont le loyalisme sur une question aussi grave ne peut être mis en doute. Les élections générales du 25 octobre 1939 l'ont bien démontré et le parti qui a affiché sans ambiguïté son hostilité à la guerre, l'A.L.N., a été écrasé au point qu'aucun de ses candidats n'a pu sauver son dépôt, pas même celui qui s'appelait le chef de ce groupe héroïque-comique.

Il est donc vrai, hors de tout doute possible, que M. Duplessis n'a jamais protesté officiellement auprès du gouvernement fédéral contre notre déclaration de guerre. Ce n'est pas ce qu'il disait dans ses discours électoraux, bien que ce qu'il dise et ce qu'il accomplisse dans la suite soient deux choses nettement opposées. Duplessis, duplicité, et c'est M. Gouin qui constatait, le printemps dernier, qu'on n'avait jamais trouvé un slogan mieux approprié.

M. Lacroix avait une petite vengeance à exercer en l'occurrence. Ses irréductibles adversaires de l'U. N. venaient justement de révéler, à base de procès-verbaux dûment lus et contrôlés, que lui, Edouard Lacroix, député de Beauce, n'a pas voté aux Communes contre la participation du Canada à la guerre lorsque les députés Liguori Lacombe et Wilfrid Lacroix présentèrent leur motion pour faire échec à la déclaration de guerre au IIIe Reich.

"Cette Chambre regrette", disait cette motion du 9 septembre 1939, que le gouvernement n'ait pas jugé à propos d'aviser Son Excellence le Gouverneur Général, que le Canada doit s'abstenir de participer à toute guerre extérieure."

Un journal de l'U. N. prétend, avec preuves à l'appui, qu'au cours du vote qui rejeta cette motion, MM. Edouard Lacroix et Pierre Gauthier ne votèrent pas avec MM. Lacombe et Wilfrid Lacroix. Quant à M. Maxime Raymond, il était absent.

Même attitude de ces messieurs lorsque M. Ilsley, alors ministre du Revenu National, présenta une première loi de guerre pour accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales. MM. E. Lacroix et Gauthier votent avec le gouvernement. Quant à M. Raymond, il était encore absent.

A la séance du lundi 11 septembre 1939, M. Lacombe revenant à la charge, dit : "Je réitère, dès maintenant, mon opposition claire et exprimée samedi dernier, à toute participation du Canada aux guerres extérieures, etc..." Et là-dessus, le député de Laval-Deux-Montagnes précise qu'il s'est trouvé seul avec le député de Montmorency (M. Wilfrid Lacroix) pour réclamer à la séance précédente l'enregistrement des votes. Le président de la Chambre déclara l'amendement déposé parce que les règlements stipulent qu'il faut au moins cinq députés pour réclamer un vote.

"Où étaient les patriotes retardement ?" demande l'organe officiel de l'U. N. Il répond à cela : "M. Raymond s'était courageusement absenté. Quant à MM. Edouard Lacroix et Pierre Gauthier, ils restèrent prudemment ravis sur leurs sièges. C'est pour quoi le vote ne fut pas pris sur une question aussi importante pour nous que la déclaration de guerre du Canada à une puissance étrangère."

Voilà les édifants dessous de la politique quand on veut la pratiquer sans élévation et avec une bonne dose d'hypocrisie. Ils ne sont pas intéressants nos "castors" !

Les Barbares

Une statistique officielle allemande reconnaît que sur trois millions de prisonniers russes, 1,800,000 étaient morts dès février 1942. La mortalité qui était de 15,000 par jour en octobre 1941 est, encore de 6,000 actuellement, malgré les hécatombes des mois précédents.

Les Nazis traitent "humainement les prisonniers", dit M. Scapini.

Autour et alentour

L'excellent choix des libéraux : M. Godbout

Il y a cinq ans aujourd'hui que l'hon. Adélard Godbout était confirmé dans ses fonctions de chef de l'Opposition libérale dans la province de Québec, à une convention de parti qui l'élu à cette position après une fructueuse session de deux jours.

Le premier ministre et ministre de l'Agriculture de la présente administration avait aussi été désigné le 11 juin 1936 comme premier ministre dans la XIXe législature.

M. Godbout se trouvait donc en 1939 à la tête des libéraux lorsque M. Duplessis, le chef de l'Union Nationale, brusqua les élections générales, sur le conseil de ses amis du Devoir, afin de faire se prononcer la population de Québec sur notre participation à la guerre, à la faveur de quoi il pensait escamoter un nouveau mandat.

Le choix de la convention libérale des 10 et 11 juin 1938 avait été très sain : M. Godbout balaya la province en 1939.

Veto de M. Georges Pelletier contre l'abbé Arthur Maheux

L'organe des bloqueurs à Montréal apprend que "M. l'abbé Arthur Maheux, D. Th., L. Ph., professeur au séminaire de Québec, serait nommé bientôt recteur de l'Université Laval", et le pauvre organe en bave de dépit. Car on sait que M. Georges Pelletier, recevant une fois à contre-cœur l'abbé Maheux dans son bureau, ne lui offrit même pas un fauteuil où s'asseoir. A l'Ecole Maudite, les professeurs donnent de ces drôles d'exemples...

Toujours est-il que l'organe des bloqueurs ajoute à son information le petit entrefilet suivant :

De Québec, informations prises, on nous dit que si la nouvelle parait invraisemblable, elle pourrait être vraie. "Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable", dit un poète du XVIIe siècle, qui n'était pas anglais.

L'Université Laval doit donc se le tenir pour dit. Pas de Maheux au rectorat. Veto de Georges Pelletier.

Le veto de M. Georges Pelletier est d'une impertinence invraisemblable. Mais, disait une fois un poète du XVIIe siècle qui n'était pas anglais, "le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable".



Leo Crowley sort victorieux de la lutte qu'il livrait pour empêcher une grosse compagnie américaine d'établir un monopole au Mexique. — Il laisse tous ses adversaires y aller de tous leurs arguments puis il leur met sous le nez une lettre du président lui donnant raison.

WASHINGTON — Les gardiens des biens des aubains, M. Leo Crowley, a joué une audacieuse partie de "poker" et vraiment amusante aussi, dans une automobile où il avait pris place pour aller conférer avec le vice-président des Etats-Unis, la semaine dernière. Et l'enjeu de cette partie était une décision que l'on allait prendre sur l'une des questions les plus importantes que le peuple des Etats-Unis ait jamais été appelé à étudier. Allait-on ou non se faire les parains de cartes identiques à ceux grâce auxquels l'Allemagne avait parvenu toute l'Amérique latine et même une partie de l'industrie des Etats-Unis ?

La randonnée d'automobile terminée, toute la question fut discutée à une réunion à laquelle assistaient, en plus du vice-président Wallace, Crowley, le procureur général Biddle, Nelson Rockefeller, le sous-secrétaire du Commerce, Wayne Taylor, et le sous-secrétaire d'Etat, Dean Acheson.

L'affaire était la suivante : les Etats-Unis allaient-ils approuver une transaction par laquelle l'American Cyanamid, qui avait déjà eu des contacts avec le gigantesque cartel allemand I. G. Farben, aurait pris sous son contrôle toutes les compagnies allemandes de médicaments, de teintures et de produits chimiques au Mexique et en aurait fait un monopole.

Leo Crowley se rendit à cette réunion dans la voiture qui transportait aussi le sous-secrétaire d'Etat Acheson et le procureur général Biddle. Durant toute la promenade, Crowley garda une figure imperturbable de joueur de poker. Il savait qu'Acheson et le State Department, faisaient des pieds et des mains pour donner à l'American Cyanamid le monopole qu'elle voulait au Mexique. Mais il ne dit pas à Acheson qu'il avait dans sa poche, à ce moment-là, une lettre où le président des Etats-Unis disait son opposition au State Department et approuvait Crowley qui condamnait le cartel envisagé par l'American Cyanamid.

En fait, Leo ne parla même pas de cette lettre, après que la discussion eut commencé au bureau même de Wallace. Il laissa les personnages présents dire tout ce qu'ils pensaient. Nelson Rockefeller y alla vigoureusement en faveur du monopole. Ainsi fit Wayne Taylor, assistant de Jesse Jones, le secrétaire du Commerce.

Tous deux, ils soutinrent avec encore plus d'énergie qu'Acheson que l'on devait donner à l'American Cyanamid les anciennes compagnies allemandes du Mexique.

"Mais, répondit Crowley à tout cela, en gardant toujours secrète l'entrevue qu'il avait eu auparavant avec le président, pourquoi nous battons-nous ? Nous battons-nous pour la libre concurrence ou pour les monopoles nazis ? Comment pouvons-nous savoir que l'American Cyanamid, une fois la guerre terminée, ne retournera pas à ses petites transactions avec I. G. Farben ? Pourquoi ne pas laisser les diverses compagnies mexicaines faire affaire avec les compagnies américaines de produits chimiques qu'elles voudront ? Nous n'avons pas à donner tous ces commerces à une seule compagnie ?"

Le vice-président et le procureur général Biddle appuyèrent Leo à fond. Mais ensemble ils ne purent convaincre Rockefeller, Taylor et Acheson. A la fin, comme le débat s'envenimait, Crowley dit :

"Ca ne sert de rien de discuter plus longtemps. J'ai ici dans ma poche une note du président qui régitra probablement toute cette affaire". Et il sortit le mémoire adressé à Wallace.

Le président se déclarait catégoriquement opposé au monopole projeté. Et cela était la question.

(Copyright 1943, by United Feature Syndicate, Inc.)

La poutre et la paille

Le Devoir, qui avant 1914 et après 1918 eut un collaborateur important officiellement porté deux fois comme déserteur militaire, ne cesse pas moins de l'inquiéter, depuis 1919, de l'effort de guerre des autres, pardon, de ses seuls adversaires politiques. Tous ces confrères de Montréal : la Presse, le Star, le Canada, la Gazette, la Patrie, Montréal-Matin et le Herald, pour ne parler que des journaux quotidiens, comptent des membres de leur personnel dans l'Armée Active. Le Devoir en compte un seul dans l'Armée de Réserve... même parmi ceux-là qui font partie de la Ligue pour la défense du Canada !

(L'Avenir du Nord)

Les prisonniers russes en France

Les Allemands ont ramené en France des prisonniers russes, nous apprend "La Voix du Nord". Un fort contingent est arrivé à la fosse N 4, à Bruy. Alors que les Allemands eux-mêmes jugent qu'ils ne pourront obtenir de rendement qu'en accordant aux mineurs un ravitaillement supérieur à la ration normale, les prisonniers russes doivent eux, aller au "fond" en étant peu ou pas nourris.

Ils sont pris en subsistance par la population qui arrive tant bien que mal à leur faire passer du pain, cigarettes, etc.

La neutralité de la Turquie

Comme un des résultats de la campagne victorieuse en Afrique-nord la question de la neutralité de la Turquie reprend une importance de premier plan pour les Alliés, pour l'Axe et naturellement pour les Turcs eux-mêmes. Les plans alliés pour l'invasion de l'Europe doivent porter compte des possibilités qu'offrirait l'entrée de la Turquie dans la guerre du côté des Alliés et pour les mêmes raisons, les stratégies de l'Axe doivent considérer ces mêmes possibilités avec assez de mécontentement.

Jusqu'ici la politique de la Turquie dans la guerre actuelle, en a été une d'adhésion prudente à la neutralité, politique qui lui a demandé beaucoup d'habileté à avoir ne pas s'engager d'un côté ni de l'autre. Des assurances d'amitié durable avec la Grande-Bretagne ont balancé ce qui a pu sembler certaines concessions à l'Axe — s'il y avait eu possibilité de les mettre entièrement en exécution. Sa position géographique qui en fait un pont naturel entre l'Europe et le Proche Orient a rendu cette attitude de neutralité une attitude difficile à maintenir. Au début de la guerre il semblait y avoir raison de croire qu'une partie nulle sur le front occidental aurait pu très bien amener Hitler à tenter un coup de main en Turquie pour atteindre les champs pétrolifères de la Perse. L'inquiétude causée par cette possibilité semble pouvoir expliquer en grande partie l'empressement avec lequel la Turquie a négocié avec la Russie pour s'assurer de son amitié et a signé en temps de guerre le traité anglo-franco-turc de mois d'octobre 1939. Ce accord a été interprété par les deux camps comme pouvant offrir l'amitié de la grande puissance terrestre la plus rapprochée, la Russie, et des deux grandes puissances maritimes, la France et l'Angleterre, dans l'éventualité d'hostilités dans la Méditerranée. En fait, selon certains rapports, venant alors de la Turquie, les Turcs en général croyaient que ce traité signifiait l'aide anglo-française au cas où la Turquie serait forcée de se défendre et l'aide turque au cas où les deux autres puissances prendraient l'offensive. D'un autre côté, la chute de la France devait avoir porté un rude coup à l'adhésion à ce traité signifiait qu'ils étaient liés par une alliance dans laquelle un de leurs partenaires était battu et l'autre affaibli. A ce même moment l'Allemagne proférait des menaces violentes et prouvait clairement qu'elle était capable de mettre en exécution.

La signature d'un pacte de non-agression avec la Bulgarie en février 1941, a fait suite à des tentatives infructueuses de la part de la Turquie à unir les Balkans en vue d'une sécurité collective. Comme il paraissait alors assez évident que la Bulgarie céderait sous la pression de l'Axe et se joindrait à lui, la signature de ce pacte bulgare-turc a été interprétée par les deux camps comme une indication des concessions turques vis-à-vis de l'Axe. Vers le milieu de 1941 la Grèce et la Crète étaient tombées et l'Angleterre ne semblait pas en position d'aider les Turcs dans le cas d'une invasion axiale. Faisant toujours dans le maintien de leur neutralité, les Turcs ont eu de nouveaux accords commerciaux avec l'Allemagne et à la fin du mois de juin 1941 ils ont signé un pacte de non-agression avec ce pays. La Turquie cependant continuait en même temps ses relations amicales avec l'Angleterre et résistait à toutes les tentatives qui pouvaient faire porter l'entraînement dans "l'ordre nouveau". Elle força l'Allemagne à des marchés commerciaux onéreux, insistant entre autres pour que les échanges de produits soient faits sur le sol turc où les Turcs pouvaient voir ce qu'ils recevaient. Il serait opportun de rappeler ici que la Turquie dépendait en grande partie sur ses sources extérieures pour un bon nombre de marchandises, dont plusieurs catégories de produits pharmaceutiques, et que, son attitude pacifique lui a valu des privations rigoureuses. Même si elle a obtenu des approvisionnements de l'Allemagne, et il y a sans doute eu des échanges de produits, elle n'a pas pu éviter de souffrir les deux pays, il faut la peine de noter que le commerce anglo-turc a aussi sans cesse augmenté malgré les difficultés constantes qu'occasionnait le transport. La Turquie a officiellement exprimé sa gratitude à l'Angleterre pour les envois de médicaments et de matériel de reconnaissance aux Etats-Unis pour leurs cargaisons expédiées en vertu du prêt-bail.

Quant à savoir cependant si elle a favorisé un côté plutôt que l'autre, une autorité affirmait récemment que la Turquie n'était ni pro-axiale ni pro-alliée mais pro-turque ; toutefois, ajoutait-on, en autant que les aspirations turques croissent par l'attitude des Alliés, les Turcs sont de plus en plus pro-démocratiques et que les Turcs comprennent que ces aspirations sont irréalisables dans un monde totalitaire, les Turcs sont pro-démocratiques et anti-totalitaires.

(Service d'information de l'Institut Canadien des Affaires Internationales.)

Fauteux speaks for Quebec

The good name of Quebec was ably defended in a recent speech in Parliament by Dr. Gaspard Fauteux, a Montreal member, who replied most effectively to the small Nationalist group who have been constantly crying "the good name of Quebec". Mr. Fauteux had just spoken in criticism of the War Information Board, alleging that something published in Quebec about Premier Godbout was political propaganda.

"As far as the province of Quebec is concerned," said Dr. Fauteux, "much more money could have been spent for the purpose of enlightening the people and of explaining to them why we are at war, and why we should do our best to win the war. When I hear 'speeches... by a handful of Quebec members who seem to think we are going too far in our war effort, I realize that they are the only discordant voices heard in this House'."

It had been charged that the government had used the information service in favor of Mr. Godbout. Mr. Fauteux declared that Mr. Godbout had no need for the information board. "No one with an Allied victory 'at heart', he said, 'can ever quote Mr. Godbout too often, as one who has been so short of breath in his 'sibilant' and 'sibilant' the Province of Quebec, taken a 'bold stand in the Legislature and elsewhere, and given his full and wholehearted support to our war effort. He did that for Canada, for Great Britain and for France'."

The feelings of the Province of Quebec are not 'voiced' by the members who sit in the other side of the House, but by the members who have supported 'the government and the country's war effort. The 'true voice of Quebec is that of its spiritual leader, Cardinal Villeneuve, and that of its temporal leader, 'Mr. Godbout, who leads the provincial government'."

While there are only six or seven in the Nationalist group, the speaker said, "more than fifty of our representatives of that province staunchly 'support the government, who want us to carry our 'share of the burden, to save our country, to save England, the fountain-head of the freedoms enjoyed in the Province of Quebec, and at the same time to save 'France, which has never not forgotten and which, if 'our hopes are realized, will soon be free again'."

The member for St. Mary's, Montreal, stated that it was the opinion of well-thinking French-Canadians that the government would have been justified in suspending the publication of Le Devoir. He told of a story spread in Quebec by members of the "Fascist" party and by a number of young Englishmen, alleged fugitives from the British Isles, with the connivance of the Canadian government, were taking refuge in Montreal. An investigation showed that the young Englishmen were merchant seamen whose ships had been sunk. They had been rescued and while waiting to be assigned to other ships.

"I hope," said Dr. Fauteux in conclusion, "that, when 'the bells of Quebec ring victory for the British, French and other Allied armies, my children, my compatriots of Quebec, may also hail victory, because the success of the Allied forces will mean victory for Canada, 'victory for Quebec'."

The Ottawa Citizen, in commenting on this speech, regrets that more is not heard from the Quebec members supporting the government, when the Nationalists are so vocal and when a wrong impression is being given of Quebec's position. And it thinks that more should be done to keep Canadians in the other part informed, also, in regard to Canada's notable part in this war. Prime Minister Churchill has described it as "so massive and invaluable."

(Winnipeg Free Press)

LA LECON DU FABULISTE

Le Lion et le Rat

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde. On a souvent besoin d'un plus petit que soi. De cette vérité deux fables feront foi.

Tout la chose en preuves abonde.

Entre les pailles d'un lion, Un rat sortit de terre assés à l'étourdie. Le roi des animaux, en cette occasion, Montré ce qu'il était, et lui donna la vie. Ce bienfait ne fut pas perdu. Quelqu'un avait-il jamais su Qu'un rat d'un rat n'est qu'un affaire ? Cependant il advint qu'un jour sortit des forêts Ce lion qui pris dans des rêts Dont ses gémissements ne leurent défais. Son rat accourut et fit tant par ses dents Qu'il le mit en liberté et le délivra. Qu'il eût mille ronges emporta tout l'ouvrage.

Patience et longueur de temps Font plus qu'une force ni que rage.

Jean de La Fontaine

L'église catholique en France depuis mars 1941

Au lendemain de l'armistice, en juin 1940, un éditorial paru dans l'*Osservatore Romano*, organe du Vatican le 8 juillet 1940, appuyait dans les termes les plus enthousiastes le maréchal Pétain, et l'on fait savoir un peu plus tard que le nonce papal en France avait reçu l'ordre de prêter son concours au gouvernement Pétain dans la tâche de "reconstruction nationale" entreprise par ce dernier. Le ton chaleureux de la lettre adressée par Sa Sainteté le Pape Pie XII aux cardinaux, archevêques et évêques de France (la *Croix de l'Avenir*, du 4 août 1940) où Sa Sainteté déclarait avoir foi dans les ressources spirituelles et dans la résurrection de la France — "votre mission providentielle, y était-il écrit, est une garantie de l'avenir" — fut le signal d'une violente attaque dirigée contre Rome par Roberto Farinacci dans le *Regime Fascista* ; la même feuille voyait, en effet, dans les prières publiées par l'*Osservatore Romano* pour le succès de la cause du maréchal Pétain, une preuve des relations de la France avec le Vatican pour la victoire de la Grande-Bretagne sur les puissances de l'Axe."

Quoi qu'il en fût, les relations diplomatiques du Vatican avec Vichy furent ininterrompues durant toute la période qui suivit l'armistice ; en présentant ses lettres de créances (le 9 décembre 1940), le nouvel ambassadeur de Vichy prit le cardinal Pétain, M. Laval, pour son supérieur hiérarchique. Le cardinal Pétain, tout en désignant, dans sa réponse, ce dernier comme l'illustre maréchal de France", le Pape parlait du peuple français en général. Nulle part, déclarait-il, le peuple français ne trouverait "une collaboration plus spontanée, une sympathie plus étroite, des encouragements plus sincères" qu'en France. Sa Sainteté signala les relations cordiales qui existaient entre le Saint-Siège et la France (et non pas Vichy). Elle insista sur "la volonté de survivre qui se faisait jour en France et promit que l'Eglise ne négligerait rien en son pouvoir" pour aider la France à sortir victorieuse des difficultés qui l'assaillaient à l'heure actuelle. Dans son message du nouvel an au maréchal Pétain (en janvier 1941), le Pape pria Dieu "de guider et de protéger la nation française".

Bien que le Vatican ait accordé au maréchal Pétain son appui moral et se soit servi de ses contacts à Vichy pour rester en relations avec le peuple français, le Pape n'a tout de même pas jusqu'ici signé un concordat avec Vichy. A en croire l'un des premiers rapports affirmant que les termes d'un concordat étaient, de fait, à l'étude (message de Rome au *New York Times*, du 25 août 1940), les cercles du Vatican ne prévoyaient pas un concordat, s'il était conclu, fut signé avant le traité de paix, et que Sa Sainteté fut désireux d'attendre pour observer l'attitude de la France à l'issue de la guerre, serait favorable à la religion". D'autres rumeurs d'un concordat provenaient principalement de sources axiales, dont celle de l'agence D.N.B. qui ne date que du mois de novembre 1942. Vers la fin d'avril 1942, le Vatican lui-même avait nié le bien-fondé de la rumeur répandue par un "journal italien", à l'effet que des négociations fussent en cours entre la France et le Saint-Siège pour la signature d'un concordat. La déclaration ajoutait que les relations entre la France et le Saint-Siège étaient excellentes, mais que, "jusqu'à date, aucun changement n'était survenu dans les relations de l'Eglise et de l'Etat français". (*Dépêche Marcinelle*, du 1er mai 1942.)

Au cours des premiers mois qui suivirent l'armistice, tous les cardinaux français, un grand nombre d'archevêques ainsi que la plupart des évêques des deux zones de la France firent savoir qu'ils étaient en faveur du gouvernement Pétain.

Le premier évêque français de sympathies fut celui de Clermont, l'archevêque de Lyon et primat "s'exprimant au nom de l'Eglise de France, puisque, disait-il, les circonstances m'autorisent à agir en cette qualité". Le cardinal Gerlier proclamait que l'Eglise avait l'intention "de coopérer de toutes ses forces à la grande tâche de la restauration nationale" et l'Eglise de France déclara qu'elle se consacrait à la tâche de son pouvoir à la restauration nationale. Elle continuait d'agir par l'intermédiaire de ses écoles, de ses collèges, des mouvements d'action catholique, et aussi par son enseignement social. L'Eglise ne demandait pas de récompense, mais serait satisfaite d'avoir pu contribuer au bonheur de la France. (Le 17 décembre 1940) L'attitude patriotique du cardinal Gerlier en l'occurrence fut suivie par plusieurs, comme l'attestent un grand nombre de semblables déclarations faites peu après l'armistice, au moment où il paraissait encore possible de favoriser la politique intérieure de "reconstruction" proposée par Vichy sans être obligé de souscrire à la politique de collaboration avec l'Allemagne nationale-socialiste. Quand eut lieu à Montoire (en octobre 1940) l'entrevue Pétain-Hitler, son instigateur Laval venait justement d'être destitué de ses fonctions.

La politique cléricalle du gouvernement de Vichy atteignit son apogée en décembre 1940, lorsque l'évêque de Clermont, l'archevêque de Lyon, l'archevêque de Toulouse, tentèrent de mettre "Dieu" au programme des écoles de l'Etat. Durant la première phase de l'administration Laval, durant toute l'administration Darlan, et la seconde administration Laval, la politique cléricalle se poursuivait et les principes chrétiens ainsi que la doctrine sociale du catholicisme étaient hautement invoqués, pendant qu'aux cérémonies religieuses assistaient des représentants de l'Etat. M. Laval et Darlan n'en appartaient pas moins, l'un et l'autre, à la tradition radicale et anticléricalle. On raconte que Darlan aurait dit un jour qu'il sympathisait avec l'attitude d'Hitler vis-à-vis du clergé, et que, par la suite, il se serait opposé à la déportation des Juifs étrangers (voir ci-dessous). Laval aurait affirmé que tout homme avait le droit de se conduire comme il l'entendait. "D'autres tiennent les rênes de la religion, moi j'ai les coudes du gouvernement."

La politique cléricalle resta à l'ordre du jour même après l'occupation totale de la France, et des lois en date du 31 décembre 1942 accordaient certaines exemptions d'impôt aux "associations cultuelles" et aux congrégations religieuses. Une subvention de 15 millions de francs était octroyée en même temps à "certaines institutions privées de haut avoies" (peut-être la Faculté de théologie de Lyon, où bien l'Université catholique de Toulouse). Le communiqué de l'agence Havas, où étaient publiées ces mesures (le *Petit-Journal*, du 11 janvier 1943), y voyait une autre preuve de "la solidité éternelle par le gouvernement du maréchal à des forces religieuses dont l'activité, dans leur propre sphère, est d'un précieux secours à la restauration spirituelle."

"Perkins" (dans le *New-York Times*, du 17 août 1941) rendait le cardinal Gerlier lui-même responsable de la destitution du fanatique M. Chevalier au début de 1941. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que, au lendemain de la visite du cardinal Gerlier au Vatican en janvier 1941, alors que Son Eminence était censé avoir relaté au Saint-Père les circonstances de la destitution de Laval et les entretiens de l'ambassadeur Laval, l'archevêque de Lyon, le cardinal Gerlier, le clergé catholique comme corps, quel que fut l'enthousiasme professé à diverses reprises par quelques-uns de ses membres pour la "Révolution nationale", commençait à se détacher de la "défense de la nation" et à se rapprocher du régime de Vichy, pendant que des instructions étaient même adressées aux différents prêtres leur enjoignant d'avoir à démissionner des postes qu'ils occupaient dans l'organisation de Vichy.

L'émission de Georges Bernanos, polémiste catholique, dans France libre (France, le 22 juillet 1941), fut un avertissement aux catholiques français "passés à l'ennemi" que l'Eglise nationale-socialiste était un signe de la position équivoque où les partisans de la politique intérieure de Vichy s'étaient trouvés à mesure que la politique extérieure se développait dans le sens de la "volonté nationale", le divorce entre les deux groupes était déjà en voie.

(à suivre)

Pourquoi écoute-t-on la B.B.C. ?

Sur la dénonciation d'un officier nazi qui avait été logé dans son appartement par les autorités occupantes, une Parliamène fut arrêtée par la B.B.C. (Londres), pour avoir écouté les émissions françaises de Londres.

Elle est amenée devant le tribunal militaire. Le président lui dit sévèrement :

—

L'HORAIRE des SPECTACLES

ST-DENIS
"L'Étrange Monsieur Victor"
2 h. 22, 6 h. 16, 10 h. 10.
"Légions d'honneur"
12 h. 40, 4 h. 34, 8 h. 28.

PRINCESS
"Frankenstein Meets the Wolf Man"
11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h. 10.
"Good Morning Judge"
10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.

LOEW'S
"Hello, Frisco, Hello"
10 h. 25, 1 h. 20, 4 h. 15, 7 h. 05, 10 h. 00.

PALACE
"It Ain't Hay"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 05.
"She's What I Take"
12 h. 05, 2 h. 55, 5 h. 50, 8 h. 45.

HELLO, FRISCO, HELLO
A l'affiche
LOEW'S

IT AIN'T HAY
A l'affiche
PALACE

IMMORTAL SERGEANT
A l'affiche
CAPITOL

FRANKENSTEIN MEETS THE WOLF MAN
A l'affiche
IMPERIAL

THE JAY FAMILY
A l'affiche
AMERICAN

Fonda et Mitchell dans "Immortal Sergeant"
Henry Fonda et Thomas Mitchell dans une scène de la production "Immortal Sergeant" qui prend aujourd'hui l'affiche au théâtre Capitol. Comme on l'a deviné probablement en voyant les trois chevrons de Mitchell, celui-ci tient le rôle-titre.

La brève carrière de boxeur de John Payne et Abbott-Costello au travail

Payne est l'une des vedettes de "Hello, Frisco, Hello", au Loew's — 70 minutes de rire en moyenne dans les films de Costello et Abbott — L'amour dans les films de guerre et "Immortal Sergeant".

John Payne n'a pas seulement lutté devant la caméra pour atteindre le rang qu'il occupe maintenant parmi les vedettes de l'écran. Bien que venant d'une riche famille de Virginie, le jeune acteur, que l'on peut voir cette semaine sur l'écran du théâtre Loew's dans la comédie musicale en couleurs "Hello, Frisco, Hello", a fait son chemin dans la vie par ses propres efforts. Alors qu'il était à l'université, Payne tenait sa propre boîte de boxe. Mais après quelques combats qu'il livra à New-York et qu'il perdit tous, il décida de travailler à autre chose. Il devint successivement gérant d'une piscine, employé d'un dépôt d'essence et commis dans le bureau d'un courtier de Wall Street avant de connaître quelque succès à la radio comme chanteur. Graduellement, John Payne attirait l'attention et il fut finalement engagé par un studio d'Hollywood.

Il tourna quelques petits films et devint, il y a quelques temps, vedette de premier plan. Outre John Payne, la distribution de "Hello, Frisco, Hello" comprend Alice Faye, Lynn Bari, Jack Oakie, June Havoc, Laird Cregar, Ward Bond et George Barbier.

Comment Abbott-Costello font rire 70 minutes

Bud Abbott et Lou Costello, les deux populaires comédiens que l'on peut voir au Palace à compter d'aujourd'hui dans leur plus récent film, "It Ain't Hay", prennent habituellement 70 jours pour tourner un film qui dure 65 minutes sur l'écran et qui fait rire les spectateurs 70 minutes de temps. Abbott et Costello ont tourné neuf films en vedette jusqu'ici, ces statistiques sont le résultat d'une enquête à ce propos. Enfin disons que les amateurs des films de ces comédiens rendent un bien bel hommage à ceux-ci en riant pendant presque tous leurs films en un temps record. C'est tous leurs préparations avant de jouer devant la caméra. Bud et Lou étudient régulièrement les réactions de leur public devant chacun de leurs films et, accompagnés de John Grant qui écrit leurs sketches en collaboration, ils font les changements qu'ils considèrent nécessaires.

Film d'horreur au Princess une 2e semaine

"Frankenstein Meets the Wolf Man" demeure à l'affiche du théâtre Princess pour une seconde semaine à partir d'aujourd'hui. On peut dire que le scénariste Curt Siodmak a réussi un véritable tour de force.

PARC BELMONT
Extravagance d'été
Danse au son de la musique
HOLLYWOOD SKY BALLET
à 5 h. et 11 h. du soir

ST-DENIS
"L'Étrange Monsieur Victor"
avec PIERRE BLANCHARD
et MARIE BELL - CHARLES VANEL
"LÉGIIONS D'HONNEUR"

MA 7160 GAYETY
ST-CATHERINE et ST-URBAN
Aujourd'hui
MYRNA DEAN
en la danse "FLIRTATION"

2e SEMAINE
"THE JAY FAMILY"
Chant, comédie et danse
MARION PAIGE, M.C.
les Américanettes
et 8 autres numéros de vaudeville venant directement de New-York.

Jeunes danseurs qui seront au "Tic Toc"
Carney et Kress, jeunes et brillants danseurs du Broadway, seront parmi les vedettes du nouveau spectacle que l'on pourra voir au cabaret "Tic Toc" à compter de lundi soir prochain.

Concert populaire au Forum, le 19

Sir Thomas Beecham dirigera l'orchestre de la Société des Festivals de Montréal.

Après l'accueil enthousiaste fait récemment aux représentations de *Tristan et Isolde* et des *Noëls de Noël*, représentations dirigées par sir Thomas Beecham, le comité des Festivals de Montréal et sir Thomas ont décidé d'organiser un grand concert, au Forum. Ce concert symphonique aura lieu, samedi, le 19 juin, à 9 heures.

Au cours de son séjour chez nous où il était venu diriger les opéras présentés par les Festivals de Montréal, sir Thomas Beecham avait, à plusieurs reprises, exprimé le désir d'être le chef d'orchestre de concerts populaires dont le prix d'entrée serait à la portée des bourses les plus modestes. Ce projet est en voie de réalisation puisqu'il s'est associé avec l'organisation des Festivals de Montréal et qu'il reviendra à Montréal, la semaine prochaine, pour diriger le concert populaire du Forum.

Kittain, violoniste russe de réputation mondiale, a été invité par sir Thomas à figurer au programme. Kittain, depuis un début remarquable à New-York, rapidement gagnant l'admiration du public et est maintenant considéré comme l'un des meilleurs violonistes contemporains. Sir Thomas Beecham a eu souvent l'occasion d'applaudir son magnifique talent, c'est pourquoi il souhaite le présenter au public montréalais, au cours du concert populaire dont il est l'animateur.

Le nombre et la qualité des amateurs de musique montréalais ont depuis longtemps suscité l'intérêt de sir Thomas Beecham, et sa décision de donner un concert symphonique a été une victoire à toute épreuve.

ON ENTENDRA À LA RADIO...

Aujourd'hui	Demain
10 h. 30 — "The Baby Institute". Le Dr Virginia Moore, de la Cour Juvenile de New-York, parlera de M. Pennington, la Famille de l'Institut du Bébé.	10 h. 30 — "Les Sylphides", de Chopin, exécuté par la direction de Malcolm Sargent. CHLP.
11 h. 45 — "Madeline et Pierre". L'André Audet avec Pauline Bruce, Michelle Thibault, Marjolaine Hébert, Roland D'Amour et la troupe, CKAC.	11 h. 45 — "La chronique sportive de Roland Beaudry, CBF."
12 h. 30 — "Le Concerto No 2 en fa mineur de Chopin exécuté par l'orchestre symphonique de Paris sous la direction de John Barbirolli et avec le pianiste concertant Alfred Cortot; et "Les Sylphides", de Chopin, exécuté par la direction de Malcolm Sargent. CHLP.	12 h. 30 — "La Café-Concert" avec Claire Gagner, Olivette Thibault, Jean Lalonde, Clément Latour, l'orchestre Raymond Denhez, J.-R. Coulée et l'artiste invitée Lilliane Dorseen. CKAC.

Horaire des émissions — Vendredi, 11 juin 1943

CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP
7.00 Overture NOUVELLES	Overture et nouvelles	Overture, Nouvelles	Revue	Bonjour voisins
7.15 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le Train du Rire
7.30 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Gaietés du matin
7.45 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	NOUVELLES
8.00 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Brin de caquette
8.15 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Gloire et honneur
8.30 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	En gaudissant les...
8.45 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Mascarade musicale
9.00 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
9.15 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
9.30 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
9.45 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
10.00 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
10.15 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
10.30 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
10.45 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
11.00 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
11.15 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
11.30 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui
11.45 NOUVELLES	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	Le théâtre d'aujourd'hui

Les vedettes de "Hello, Frisco, Hello"
Alice Faye, John Payne, Lynn Bari, June Havoc et Jack Oakie dans des scènes de la comédie musicale en couleurs "Hello, Frisco, Hello" qui passe sur l'écran du théâtre Loew's à compter d'aujourd'hui.

Chronique Ouvrière

Les ouvriers demandent à Ottawa d'être sévère pour les profiteurs

Le conseil de district du Congrès canadien du travail demandera au gouvernement fédéral de "condamner à une peine sévère tous ceux qui cherchent à s'enrichir en vendant des pommes de terre sur le marché noir". Le conseil de district suggère "une peine minimum de trois ans de pénitencier". Une résolution à cet effet a été adoptée lors de la dernière séance régulière de cet organisme, après que le président, M. Théodore Pré-

La police et les pompiers de Verdun réclameront un contrat de travail

Le Congrès canadien du travail, d'autre part, que l'on forme, a décidé, sur la suggestion de l'Association canadienne des employés et de rédiger un contrat que l'on présentera dans le plus bref délai possible aux autorités municipales. On sait que le conseil municipal a décidé, sur la suggestion de l'Association canadienne des employés et de rédiger un contrat que l'on présentera dans le plus bref délai possible aux autorités municipales. On sait que le conseil municipal a décidé, sur la suggestion de l'Association canadienne des employés et de rédiger un contrat que l'on présentera dans le plus bref délai possible aux autorités municipales.

Le Congrès des métiers tiendra sa réunion annuelle le 23 août à Québec

Le Congrès des métiers et du travail du Canada tiendra sa réunion annuelle le 23 août à Québec, sous la présidence de M. Percy Bengough. C'est la première fois, depuis de nombreuses années, que le Congrès se réunit dans la vieille capitale.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Avis de la Fraternité des employés municipaux
La Fraternité canadienne des employés municipaux tiendra sa séance dimanche après-midi, à 2 h. 30, au Monument National (salle 11, 1182, Bd. St-Laurent). Plusieurs questions d'un intérêt exceptionnel seront à l'ordre du jour.

Réunion ordinaire des briquetiers et maçons
L'Union canadienne des briquetiers et maçons tiendra une réunion ordinaire, ce soir, à 8 h., au No 1378 est, rue Sainte-Catherine. On étudiera un projet de loi relatif à l'apprentissage. L'organisateur général, M. A. Vézina, rendra compte de ses travaux.

Avis aux plâtriers
Les membres de l'Association des plâtriers sont priés de prendre note que les réunions auront lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois durant la période des vacances.

Exposition aux quartiers généraux des syndicats
Les membres du syndicat des peintres sont priés de prendre note que l'exposition des travaux des membres, qui ont suivi les cours de peinture de M. A. Salette, professeur à l'Ecole des arts et métiers de Maisonneuve, aura lieu cette année au No 1231 est, rue De Montigny. L'ouverture de l'exposition se fera demain soir. Elle se terminera mardi prochain.

Avis de l'association des tailleurs de pierre
L'Association des tailleurs de pierre convoque ses membres à une réunion qu'elle tiendra ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue De Montigny. L'agent d'affaires, M. H. Lavender, rendra compte de ses travaux.

LES ÉTOILES BRILLENT CE SOIR
★ Claire Gagner
★ Clément Lacombe
★ Olivette Thibault
★ Jean Lalonde
★ René Coulée
★ Ray Denhez et son orchestre
L'artiste invitée sera
LILIAN DORSEEN
AU CAFÉ-CONCERT KRAFT
CKAC et CHRC — 8h30

Le concert du Chalet de la Montagne le 22

L'Orchestre municipal de Montréal a soigneusement préparé le programme varié qu'il offrira aux milliers d'auditeurs qui se rendront au Chalet de la Montagne, mardi le 22 juin. A l'occasion du centenaire de Edvard Grieg, le plus célèbre des compositeurs norvégiens, le directeur de l'orchestre, M. Emilio Clossely, a choisi trois pièces lyriques de ce compositeur: Valse, Élégie et Homeward, Grieg s'inspire toujours du folklore de son pays pour écrire toutes ses œuvres lesquelles présentent une image fidèle de l'âme norvégienne.

Autres ingénieurs à Polytechnique

M. Marcel Gaudreau est diplômé avec grand distinction.

Voici la teneur du palmarès que nous font parvenir les autorités de l'Ecole Polytechnique pour l'année 1942-1943:

Ingenieurs avec distinction: Fernand Labrosse, Roland Auger, Paul-Emile Salvas, Henri Audet.

Ingenieurs avec succès: Robert Boyd, J.-Léon Grondines, Jean Trudeau, Hubert Le Brun, Maurice Magnan, Marcel Pagenau, Jean-Luc Laroché, Jean Ménard, Paul-René Madore, Jean Cadieux, Maxime Joubert, Jean-Charles Lavallée, Bernard Thibault, Maurice Turgeon, Conrad Lavender.

Section "Travaux Publics-Bâtiments"
Ingenieurs avec succès: Robert Quantal, Marcel Lebel, François Mousseau, Laurent Thauvette, Jacques Sansfaçon, Jacques Shooner, Rosaire Vaillancourt, Maurice Pepin.

Ingenieurs avec distinction: Benoit Baribeau, Charles-Edouard Brunette.

Ingenieurs avec succès: François Chadiol, Paul-Emile Duvivier, Paul-René Madore, Jean Cadieux, Maxime Joubert, Jacques Sansfaçon, Jacques Shooner, Jean-Charles Lavallée, Bernard Thibault, Maurice Turgeon, Rosaire Vaillancourt, Maurice Pepin, Conrad Lavender.

Les employés du C.N.R. à Montréal aident à la campagne de récupération
Une centaine d'employés du Canadian National dans le district de Montréal, toutes membres de l'Association des Services de guerre du réseau, se sont offertes volontairement pour aider à la campagne nationale de récupération dont M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadian National est président conjoint honoraire. Ces volontaires ont été chargées de visiter 5,000 familles dont les noms commencent par les lettres P, Q et R dans l'annuaire du téléphone.

Le Dr Edmond Dansereau au nombre des délégués
DRUMMONDVILLE, 30. (Du correspondant du Canada) — Le Dr Edmond Dansereau, président de l'Association des Chevaliers de Colomb, a été élu délégué de la province de Québec au congrès de l'ordre qui aura lieu à Cleveland, en août prochain.

NE MANQUEZ PAS D'ECOUTER VENDREDI SOIR à CKAC à 9 heures
Me CLAUDE PRÉVOST, C.R.

Tic Toc
MATINÉE SAMEDI
SPECTACLE COMPLET
DEJEUNER 1.00
Location PL. 8000
Commencant LUNDI
Laura Deane
DUTTON
Le plus récent chanteur-étoile d'Amérique

LE PLUS BEAU CAFE D'AMERIQUE
EL MONOCO
MATINÉE DU SAMEDI
en vedette
Les MacArthur
Sensationnels danseurs
Jack Waller
"humoriste"
Jerri Kruger
Chanteuse du Broadway
Barbara Blane
Danseuse-étoile de "Show Time"
Spectacle complet comme la nuit, déjeuner de 5 h.
Dance jusqu'à 3 h.
COMMENCANT LUNDI
ROSALIE
Célèbre chanteuse-étoile
1410 METCALFE
MA. 7729

Montréal divise avec J.-City—Les Dodgers et les Yankees triomphent

Le combat Armstrong-Angott est une affaire idéale pour les bookmakers

NEW-YORK, 10. (P.A.) — Henry Armstrong et Sammy Angott ont remporté leur combat de retour avec succès, demain soir au Madison Square Garden, dans un combat qui peut être qualifié comme idéal des bookmakers.

Il en est ainsi parce que, sur le papier, le match de dix rounds de demain offre la plus grande incertitude quant à son résultat. En conséquence, les bookmakers ont une rare occasion d'offrir des cotes de 6 pour 5, laissant le choix aux clients. Cela signifie qu'ils vont donner un avantage de 85 cent contre chacun des 50 cent que vous risquez sans considération pour le boxeur que vous choisissez.

Le combat lui-même est digne d'intérêt. Le vainqueur aura probablement une chance de remporter le championnat poids-léger et le champion poids-moyen. Et puisque ni Henry ni Bob n'ont jamais oublié de considérer ce que pouvait leur rapporter une "re-

Bob Montgomery est reconnu dans le Pennsylvania

PITTSBURGH, 10. (P.A.) — La Commission athlétique de Pennsylvania a officiellement reconnu aujourd'hui Bob Montgomery de Philadelphie comme champion de New-York et du New-Jersey reconnus par la National Boxing Association prétend le titre vacant.

Lulu O'Connor en semi-finale mardi au stade Exchange

Le promoteur Max Alper lui cherche un adversaire de taille

"Lulu" O'Connor entraîne régulièrement dans l'espoir de remporter un jour le championnat poids-moyen du Canada mais en attendant de se battre pour le titre il prendra part au programme de la première séance pugilistique en plein air du promoteur Max Alper, mardi soir prochain au stade Exchange.

O'Connor se battra en semi-finale qui précédera le combat-revanche entre le champion poids moyen du Canada Len Wadsworth et Al Evans.

Alper aurait voulu organiser une nouvelle rencontre contre Frankie Grant de Hamilton avec lequel O'Connor a remporté le titre de champion poids-moyen du Canada mais la rencontre n'a pas eu lieu.

Maintenant que le combat Wadsworth-Evans est conclu comme match principal, O'Connor a dû accepter de se battre pour le titre de champion poids-moyen du Canada.

Alper a prétendu s'être grandement efforcé lors du dernier match en voulant réduire son poids à 145 livres, mais il n'a pas réussi. C'est pourquoi les derniers rounds en effet que le boxeur local a fait montre de faiblesse après avoir livré le combat le plus contesté au championnat. O'Connor n'a pas pu s'écarter de son poids pour le combat de mardi.

Evans croit qu'il pourra prendre sa revanche et faire oublier son récent échec.

Hier soir le promoteur Alper a déclaré qu'il avait l'intention de faire signer un contrat à Roland St-Germain, un solide boxeur local, pour faire face à Lulu O'Connor.

Il a annoncé un combat de six rounds entre Jackie Brack, favori poids-moyen du C.A.R.C. et Johnny Manders.

Henri Dufresne défend son titre contre Sam Chuck

Les deux rivaux en viennent aux prises ce soir au stade Ontario

Henri Dufresne défendra son championnat mondial à 148 livres contre Sam Chuck dans la finale du gala pugilistique en plein air présenté ce soir au stade Ontario par le promoteur Achille Mathieu.

Ce combat suscite un vif intérêt car l'aspirant à titre a proclamé qu'il n'attendait que cette occasion pour donner une leçon à Dufresne. Le combat sera de deux chutes de

Dans le combat de semi-finale, Dennis White en viendra aux prises avec le lutteur turc Ali Alb. Il s'agit d'une affaire de trente minutes ou d'une chute. Le match spécial, aussi de trente minutes ou d'une chute, enverra en lice Eugène Tremblay et Roméo Masse.

Dans les matches préliminaires, une lutte ou trente minutes, Emile Dufresne fera face à Bob Lortie tandis que Jean Latrelle luttera contre Paul Descôteaux.

Dans le combat de semi-finale, Dennis White en viendra aux prises avec le lutteur turc Ali Alb. Il s'agit d'une affaire de trente minutes ou d'une chute. Le match spécial, aussi de trente minutes ou d'une chute, enverra en lice Eugène Tremblay et Roméo Masse.

Dans les matches préliminaires, une lutte ou trente minutes, Emile Dufresne fera face à Bob Lortie tandis que Jean Latrelle luttera contre Paul Descôteaux.

Dans le combat de semi-finale, Dennis White en viendra aux prises avec le lutteur turc Ali Alb. Il s'agit d'une affaire de trente minutes ou d'une chute. Le match spécial, aussi de trente minutes ou d'une chute, enverra en lice Eugène Tremblay et Roméo Masse.

Dans les matches préliminaires, une lutte ou trente minutes, Emile Dufresne fera face à Bob Lortie tandis que Jean Latrelle luttera contre Paul Descôteaux.

Dans le combat de semi-finale, Dennis White en viendra aux prises avec le lutteur turc Ali Alb. Il s'agit d'une affaire de trente minutes ou d'une chute. Le match spécial, aussi de trente minutes ou d'une chute, enverra en lice Eugène Tremblay et Roméo Masse.

LES ROYAUX DIVISENT A JERSEY-CITY

Al Sherer gagne la première route, 2-0; Gregg est battu 1-0

JERSEY-CITY, 10. — Les Roaux de Montréal et les Jersey-City ont partagé les honneurs d'un programme-double du crêpuscule ce soir, les Roaux gagnant la première route, 2-0, en huit manches et les Jersey-City remportant la deuxième, 1-0, grâce à la brillante performance au monticule de Ruben Fischer, en enregistrant sa troisième victoire.

Après avoir été blanchés dans six manches les Braves égalèrent le score avec deux points dans la septième sur les deux seuls buts par balle qui leur furent accordés par Newman et un double par John McCarthy. Puis ils prirent l'avance dans la neuvième sur deux autres doubles par Eddie Joost et Tommy Holmes.

Cela amena le gaucher Max Macon au monticule; il tint les Braves en échec et remporta la victoire à sa sixième victoire comme ses coéquipiers frappèrent quatre coups sûrs dans leur moitié de la manche.

Les Dodgers, frappant 14 coups sûrs, avalèrent l'échec au J.A. vengés de leur début mais ils furent incapables de compter avant la

seizième lorsque Durocher, faisant sa première apparition dans l'alignement des Dodgers depuis le 28 septembre, 1941, fit compter un de leurs deux points.

Dolph Camilli prit son bup sur la ligne; il se rendit au deuxième sur un rebond au champ, au troisième sur un roulet et il compta sur une chandelle frappée par Augie Galan, Encuise Mickey Owen, qui frappa quatre coups sûrs pour une journée parfaite au bâton, frappa un simple, vola le deuxième et compta sur un simple de Durocher.

Un simple par Paul Wagner et un coup sûr par Arky Vaughan firent compter Arky Donovan pour enlever Javary aux douces dans la neuvième, mais Dixie Walker frappa un simple pour remplir les buts et une longue chandelle par Camilli fit compter le point égalisant.

Le score, Billy Herman prit son bup sur les balles pour remplir les buts de nouveau et cette fois Galan frappa un simple qui décida de la victoire.

Boston 000 001 2-3 4 0
Brooklyn 000 002 0-2 14 0
Javary, Donovan (9) et Paul Wagner, Macon (9) et Owen

Baseball d'un coup d'oeil
INTERNATIONALE
Hier
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Brooklyn vient de l'arrière pour triompher des Braves par 4 à 3

Les Dodgers célèbrent le retour du gérant Durocher dans l'alignement par une victoire durement méritée — Sixième victoire du Max Macon

BROOKLYN, 10. (A.P.) — Les Dodgers de Brooklyn ont célébré le retour de leur gérant Leo Durocher aujourd'hui par une victoire de 4-3 sur les Braves de Boston.

Mais ils ont dû venir de l'arrière dans la neuvième manche pour triompher et Louis (Bob) Newman, qui tenta de remporter sa septième victoire en tenant les Braves à quatre coups sûrs et retirant sept hommes, n'eût pas le crédit du triomphe.

Après avoir été blanchés dans six manches les Braves égalèrent le score avec deux points dans la septième sur les deux seuls buts par balle qui leur furent accordés par Newman et un double par John McCarthy. Puis ils prirent l'avance dans la neuvième sur deux autres doubles par Eddie Joost et Tommy Holmes.

Cela amena le gaucher Max Macon au monticule; il tint les Braves en échec et remporta la victoire à sa sixième victoire comme ses coéquipiers frappèrent quatre coups sûrs dans leur moitié de la manche.

Les Dodgers, frappant 14 coups sûrs, avalèrent l'échec au J.A. vengés de leur début mais ils furent incapables de compter avant la

seizième lorsque Durocher, faisant sa première apparition dans l'alignement des Dodgers depuis le 28 septembre, 1941, fit compter un de leurs deux points.

Dolph Camilli prit son bup sur la ligne; il se rendit au deuxième sur un rebond au champ, au troisième sur un roulet et il compta sur une chandelle frappée par Augie Galan, Encuise Mickey Owen, qui frappa quatre coups sûrs pour une journée parfaite au bâton, frappa un simple, vola le deuxième et compta sur un simple de Durocher.

Un simple par Paul Wagner et un coup sûr par Arky Vaughan firent compter Arky Donovan pour enlever Javary aux douces dans la neuvième, mais Dixie Walker frappa un simple pour remplir les buts et une longue chandelle par Camilli fit compter le point égalisant.

Le score, Billy Herman prit son bup sur les balles pour remplir les buts de nouveau et cette fois Galan frappa un simple qui décida de la victoire.

Boston 000 001 2-3 4 0
Brooklyn 000 002 0-2 14 0
Javary, Donovan (9) et Paul Wagner, Macon (9) et Owen

Baseball d'un coup d'oeil
INTERNATIONALE
Hier
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

LES YANKEES BATTENT LES A'S PAR 8-2

Ils fournirent une brillante performance à Shibe Park; 6e victoire de Chandler

PHILADELPHIE, 10. (A.P.) — Les Yankees de New-York ont amélioré leur position en tête de la ligue américaine en remportant une victoire de 8-2 sur les Athletics de Philadelphie grâce à la performance de sept coups sûrs de Spurgeon (Spud) Chandler au monticule.

C'est la première visite des Yankees à Shibe Park cette saison et ils donnèrent une exhibition de chamougnonnat au bâton et au champ de même que leur lanceur au monticule.

Les coups sûrs des Yankees furent frappés en temps opportun et furent accompagnés de neuf buts sur balles octroyés par Jesse Flores et John Burrows; ils firent compter quatre points dans la deuxième, deux dans la cinquième et deux dans la huitième.

Bill Johnson frappa un double alors que les buts étaient remplis et il fit compter les deux premiers points dans la deuxième et après que Chandler eût retiré George Slaughter frappa un simple qui en produisit deux autres.

Dans la cinquième, un simple par Nick Etten avec deux hommes sur les buts et deux autres retirés produisit deux points et dans la huitième Charley Keller frappa un simple alors que les buts étaient remplis pour faire compter les deux autres.

Flores, l'étoile recrue du monticule des Athletics, lança cinq manches et accorda sept coups sûrs et deux points, mais il fut vaincu dans la neuvième sur un simple de Elmer Valo et en accorda un autre dans la sixième sur deux simples, un erreur par John Lindell et un retrait au champ intérieur.

New-York 040 020 0-8 10 2
Philadelphia 001 000 0-2 7 1
Chandler et Slaughter, Burrows (6) et Swift.

Baseball d'un coup d'oeil
INTERNATIONALE
Hier
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

Classement
G. P. P. C. Diff.
Toronto 30 18 625 12 1/2
New York 28 18 581 12 1/2
St. Louis 19 18 514 5 1/2
Buffalo 19 20 487 5 1/2
Baltimore 19 20 487 5 1/2
Detroit 17 24 415 9 1/2
Jersey City 18 27 400 10 1/2

Aujourd'hui
Montréal 2, Jersey City 0.
New York 1, St. Louis 0.
Buffalo 1, Baltimore 1.
Toronto 1, New York 1.

OÙ PASSER VOS VACANCES

Un ranch dans les Laurentides

Sun Valley Farm, à Val-Morin, offre aux amateurs d'équitation des avantages exceptionnels

Tous ceux qui fréquentent nos endroits de villégiature ont pu remarquer la vogue que prend depuis quelques années le sport de l'équitation. Délaissant pendant assez longtemps par suite du développement extraordinaire de l'automobile, le cheval semble retrouver aujourd'hui, du moins dans le domaine sportif, la place qu'il a de tout temps occupée dans l'estime de l'homme. Ce regain d'intérêt pour le cheval ne se manifeste pas seulement chez nous, mais on l'observe aussi, et peut-être avec plus d'intensité, dans les villégiatures et les grands centres de la province d'Ontario, et surtout aux Etats-Unis où l'équitation se classe parmi les sports d'été les plus populaires.

On compte à Montréal et dans la banlieue plusieurs écoles où les amateurs peuvent trouver à louer d'excellents chevaux de selle. Ces établissements sont généralement très achalandés en fin de semaine, le dimanche tout particulièrement. Mais la région idéale pour la pratique de l'équitation, pour les belles randonnées dans un décor à la fois paisible et pittoresque, est celle des Laurentides, le pays de vacances par excellence. C'est là qu'il est vraiment agréable de partir en excursion, monté sur une bête solide, qui vous conduit par monts et par vaux, vous permet d'explorer à votre aise, d'admirer de splendides panoramas, ou d'aller visiter quelque lac lointain ou quelque coin perdu qu'il serait pratiquement impossible d'atteindre autrement. L'équitation ne

belles fermes du Nord et ses écuries sont magnifiquement aménagées.

La maison principale est très confortable et les pensionnaires y trouvent tout le confort des meilleures hôtelleries. La cuisine est abondante, soignée et l'on y sert sur la table plusieurs des produits de la ferme même — lait, crème, beurre, volailles et légumes.

Le site magnifique et la belle tenue de la propriété, la haute altitude de la vallée — 1300 pieds au-dessus du niveau de la mer, l'atmosphère hospitalière et agréable de la ferme, l'aménagement presque luxueux de la maison et le service font de Sun Valley Farm un endroit idéal pour ceux qui veulent passer des vacances dans une villégiature à la fois pittoresque, exclusive et reposante.

Réouverture du Manoir Richelieu à la fin de juin

Ce populaire hôtel pour- ra encore recevoir les visiteurs américains

LA MALBAIE, 10. — Le Manoir Richelieu, situé à La Malbaie, site pittoresque par excellence, ouvrira officiellement sa saison le 21 juin. Le voyageur américain peut s'y rendre par train, par air ou par eau. Les trains et les avions qui arrivent quotidiennement à Montréal conduisent aux bateaux de la Canada Steamship Lines qui descendent le merveilleux St-Laurent jusqu'au Manoir Richelieu.

M. Myron H. Woolley, le gérant, annonce que tous les chefs de département qui étaient à l'hôtel l'an dernier y sont encore, ce qui assure un service aussi parfait que la saison dernière. Tous les gouvernements disent que des vacances, si courtes soient-elles, sont nécessaires, et le Manoir Richelieu est l'endroit idéal pour prendre un repos agréable.

Pour ceux qui ont besoin d'une vacance qui soit en même temps un stimulant, le Manoir Richelieu offre une grande variété de sports, entre autres, le golf, le tennis, la natation, la pêche, l'équitation, le boulingrin, etc. Il y a danse tous les soirs.

La fête nationale belge aura lieu le 18 juillet

La fête nationale belge sera célébrée avec tout l'éclat habituel, le dimanche 18 juillet prochain. Il y aura une grande messe solennelle à l'église Notre-Dame à 11 heures; avant le service religieux un cortège sera formé en face de l'Ecole Polytechnique entre 10 h. et 10 h. 30 pour se rendre à l'église par les rues Demontigny, St-Hubert et Craig. Les femmes et les enfants se rendront directement à la Place d'Armes, tandis que les hommes sont instantanément priés de prendre part au défilé.

Au sujet de la réception d'usage, au local de l'Union Nationale Belge, celle-ci fera l'objet d'une communication ultérieure.

Inoubliable panorama



Quiconque a vu le panorama du Saguenay le garde pour toujours gravé dans sa mémoire: il n'y en a pas de plus remarquable, ni de plus beau, dans le monde entier. (Canada Steamship Lines)

Le voyage par eau offre un puissant intérêt

Les vacances sont plus reposantes quand on les passe au fil de l'eau

Les dates et la durée des croisières des Canada Steamship Lines sont déterminées, selon M. C. C. Bonter, gérant du service des passagers de cette compagnie, de façon à répondre au besoin de vacances courtes mais reposantes que réclament les civils empêchés par leurs emplois de guerre de prendre des congés aussi longs que par les armées d'avant-guerre.

Les voyages par eau au Canada seront aussi permis cette année que par le passé.

Tandis que l'automobile ne peut plus maintenant servir aux voyages de plaisir, il est encore possible de voyager par bateau. En outre, en aucun pays, on ne trouve des villégiatures plus agréables et plus variées ou plus faciles d'accès par eau. Le voyage par eau est donc une contribution d'après M. Bonter, à alléger les autres modes de transport, tous débordés en raison des exigences de la guerre.

Loin de présenter des restrictions, le programme de croisières

est plus chargé que les années passées et plus attrayant aussi. Voici le programme, tel qu'annoncé par M. Bonter:

Secteur Montréal-Québec: service quotidien, du 13 juin au 17 septembre inclusivement.

Secteur Montréal-Saguenay: du 18 juin au 17 septembre inclusivement.

Secteur Montréal-Précourt: navire "Rapids Prince" (service trihebdomadaire de Prescott vers l'est), du 13 juin au 19 septembre inclusivement, le lundi, le mercredi et le samedi; (de Prescott vers l'ouest), du 13 juin au 19 septembre, le mardi, le jeudi et le dimanche. Les passagers allant vers l'ouest sont transportés par train spécial du C.N.R.

Croisière du "Richelieu": départ le lundi, du 28 juin au 6 septembre inclusivement.

Il y aura aussi des croisières sur les Grands Lacs: à bord du "Norman" et du "Harmonie" sur le lac Huron, puis à travers les écluses

du Sault Sainte-Marie et sur le lac Supérieur.

A propos de la saison hôtelière, les Canada Steamship Lines annoncent l'ouverture du Manoir Richelieu, à la Malbaie, le 21 juin, sous l'administration de M. Myron H. Woolley, et celle de l'hôtel Tadoussac, à Tadoussac, le 26 juin, avec M. Fred G. Brown comme gérant.

WINNIPEG, 10. (C.P.) — Le juge F. A. E. Hamilton, de la Cour des jeunes délinquants de Winnipeg, a déclaré aujourd'hui que la criminalité juvénile augmente ici de façon alarmante.

Où l'on mange bien Hôtel LAPORTE ST-JEROME, P.Q.

Manoir ST-FAUSTIN Cid-devant Hôtel Barnett FERNAND DUFRESNE, gérant. Sommet le plus élevé et le plus salubre des Montagnes Laurentiennes 30 chambres confortables • Plage sablonneuse privée • Tennis • Badminton • Balle au mur • Table de ping-pong • Pêche • Chasse • Chaques • Equitation • Danse • Cuisine excellente. Vous y passerez de très agréables vacances. Tarif modéré. Ecrivez pour prospectus. Tél. 40-40 — LEO DESJARDINS, prop.

"AU TRIANON" LAC MASKINONGÉ, ST-JOVITE, P.Q.

Manoir St-Jovite, P.Q. L'endroit le plus agréable et le plus salubre du bord du magnifique lac Maskinongé. Plage de sable et amusements variés. Un endroit favori des villégiateurs. Cuisine française soignée. Tarif: 16.00 et plus par semaine. Pour informations à Saint-Jovite 11-21 — E. Desjardins, prop.

CASA MARIA BONAVENTURE, QUE.

Jolie maison de vacances pour dames et demoiselles, sur la Baie des Chaleurs. Pour informations et inscriptions: Institut Jeanne d'Arc, Ottawa.

Hôtel Bellevue Pointe-Rivière-du-Loup, Qué.

Un des plus beaux hôtels de villégiature que vous rencontrerez en vous rendant à Gaspé. Panorama sans pareil. Prés de traverser de Tadoussac et St-Simon. Eau courante, Bains privés. EXCELLENTE CUISINE: poisson de mer servi à tous les repas, servis spéciaux. Prix spéciaux à la semaine

POINTE DU ROCHER LAC MERCIER dans les Laurentides

Vous passerez d'agréables vacances au milieu d'un paysage magnifique et au bord du lac. Propriété, Confort, Repas succulents. Chaoupe, Tennis, \$19.00 et \$15.00 par semaine. LAC MERCIER. Tél. 55 s. 1-4. Ecrivez pour renseignements.

CHARMES LODGE LAC SUPERIEUR, P.Q.

L'endroit par excellence pour vos vacances! Confort moderne. L'endroit réputé pour voyage de noces. Cuisine de choix. Aussi 22 chalets pour groupes et familles. Service d'autobus de la gare à l'hôtel. EQUIPATION — TENNIS — DANSE — GOLF — CANOTAGE Ecrivez à DUCHARME LODGE, Lac Supérieur, P.Q.

VILLA BELLEVUE sur le LAC OUIMET

Plage magnifique, Canotage, Tennis, Golf, Table abondante. Brochure photographique avec tarif gratis sur demande. Euclide DUBOIS, Prop. St-Jovite St. 17. AUSSI COTTAGES A LOUER

HOTEL MAURICE ST-JEROME, Qué.

BON GITE • BONNE TABLE CHEZ A. MAURICE STE-AGATHE DES MONTS

ROMA CAMP LE "RENDEZ-VOUS" DES AMIS

L'endroit par excellence pour un bon dîner, souper et une agréable soirée dans une atmosphère différente de la ville. SPECIALITE: cuisine italienne et française toujours excellente sous la direction habile de Dominique Licencio C. L. Q. ROUTE S.-HIPPOLYTE Téléphone: Shawbridge 601-13

St-Gabriel de Brandon

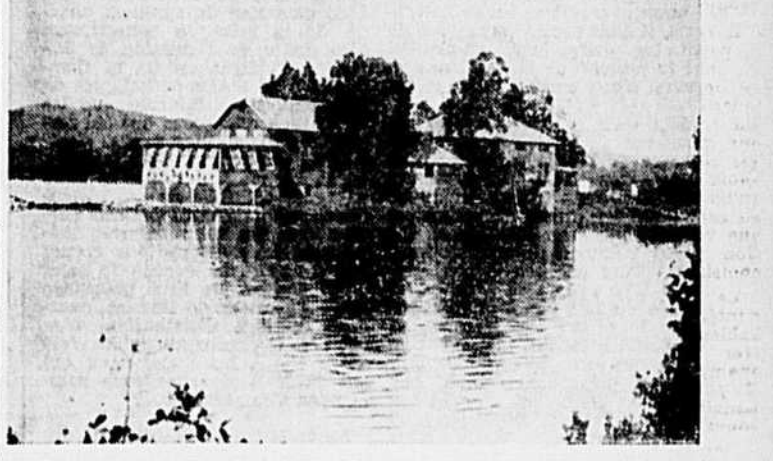
Une des plus belles stations d'été des Laurentides. 1,000 pieds d'altitude. 70 milles de Montréal. Route Montréal-Berthier, Route 2, Berthier-St-Gabriel, Route 43.

MANOIR DU LAC Situé à 100 pieds de la magnifique plage sablonneuse du lac Maskinongé. Vaste terrasse de repos. Orchestre tous les soirs, et grande salle de danse. Tennis, équitation, chaloupe, 42 chambres avec eau courante dans chaque chambre. Cuisine de choix, bière et vin. Cinq minutes de la gare. Téléphone 95 ou écrivez.

MANOIR ST-GABRIEL Juste en face du lac. Le plus beau site de St-Gabriel. Plage de sable. Court de tennis. Eau courante dans chaque chambre. Matelas à ressorts. Table soignée. Service courtis. Bières et vins. Prix spécial durant juin. Pour informations, écrivez ou téléphonez No 94.

CHATEAU DES LAURENTIDES Sur le lac Maskinongé. L'endroit idéal pour des vacances reposantes. Chambres avec tout le confort moderne: eau chaude et froide. Excellente cuisine. Pension à prix très modérés. Ecrivez pour prospectus. Tél. 85.

Le Camp Maupas



Construit sur une pointe du lac Raymond, accessible aux touristes et villégiateurs, automobiles par un chemin privé, ou par train à des prix très modiques, le camp Maupas est connu de beaucoup de personnes comme la seule station de son genre dans les Laurentides, parce qu'on y enseigne et pratique la culture physique récréative, sous la direction de M. Emile Maupas, l'un des plus grands spécialistes de ces sports.

Les hôteliers des Laurentides se sont réunis récemment

Lors d'une récente réunion de l'Association des hôteliers des Laurentides, tenue au Mont-Tremblant, M. Clarence W. Honey, a été élu président de cet organisme. La plupart des gros hôteliers des Laurentides ont pris part à cette réunion. M. E. Cochand a été élu premier vice-président, et M. C. B. Posthill, deuxième vice-président. Le président honoraire est l'hon. Hector Perrier, et le patron M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes.

On a traité de plusieurs questions qui ont trait au service d'hôtels.

FOYER du REPOS Ste-Adèle-en-Haut, P.Q.

Pension attrayante et confortable, villégiature idéale pour un bon repos. Très beau site en face du lac. Excellente cuisine. Mme J.-H. A. GRAVEL, prop. Tél. 109-1

Pension Léo STE-ADELE-EN-BAS, P.Q.

AMÉLIORATIONS RECENTES 10 chambres confortables, très ensoleillées et très lumineuses. A proximité de tout. Excellente cuisine. Vous y passerez de très agréables vacances. Tarif modéré. Ecrivez pour prospectus. Tél. 40-40 — LEO DESJARDINS, prop.

L'Hôtel MONT SAUVAGE VAL MORIN, P.Q.

N'allez pas à l'aventure, risquer de gâter vos vacances. Vous trouverez à notre hôtel l'endroit idéal et populaire de villégiature. Vue merveilleuse, repos, gaieté, une atmosphère agréable, cuisine des mieux apprêtées, salle récréative, piscine, tennis, golf, chaloupe, ping-pong, musique, licence d'hôtel, Tarif: \$2.50 et \$3.00 par jour. Téléphone: TALEN 6581. A. Théoret, propriétaire.

DES VACANCES SAINES A UN ENDROIT ELEVE DES LAURENTIDES

LAURENTIDE INN

LE SEUL ENDROIT DU GENRE DANS LES LAURENTIDES Camp Maupas

Loin du bruit — au milieu de la vie au grand air — Relâchez vos forces par des vacances au bord du lac. Excursions de montagnes. Nage — Rampe — Golf — Danse, etc. Excellente cuisine française. Ecrivez au CAMP MAUPAS VAL MORIN STATION

RESERVEZ MAINTENANT VOS VACANCES ST-DONAT LA SUISSE DES LAURENTIDES!

Vous passerez au Chateau du Lac la plus agréable de toutes vos vacances. Le coin le plus pittoresque de la région laurentienne. Confort tout à fait moderne. Solarium, chalets privés, plage, promenade, canots, excursions en yacht, tennis, Ping-Pong, Badminton, etc. — Cuisine par chef de réputation. Toujours anxieux de rendre service à l'industrie hôtelière, le gouverneur provincial a choisi le Chateau du Lac, réputé pour son hospitalité et son site magnifique, pour y tenir durant le mois de mai 1942 ses cours annuels d'hôtellerie du district de Montréal.

CHATEAU DU LAC AUTREFOIS HOTEL "LAC ARCHAUBAULT"

Via Ste-Agathe route 11 et 30 ou via Terrebonne, route 18 H. BILODEAU, Propriétaire

LA SAPINIERE

Confort et délassement ... A Val David, 1 h. 45 en train de Montréal ... un joli chalet de rochers sur la rive méridionale du lac, 1,055 pieds d'altitude ... 40 chambres, bains privés, décoration de style primitif canadien. Equitation, golf, tennis, pêche, chasse, alpinisme et canotage, le tout à votre disposition. Spécialité de la cuisine — dinde et poulet frais rôtis, de notre propre basse-cour. Ecrivez pour brochure: J.-L. Dufresne, dir.-gér. Tél.: 180-111

LE TRAIN VOUS Y CONDUIT RAPIDEMENT

Une VILLEGIATURE qui a tout! Entouré par un paradis montagneux de lacs et de verdure le Chalet Cochand vous offre tous les sports d'été, y compris, l'équitation, le tennis, le golf, une piscine, une plage sablonneuse, et la pêche, le tout sur son domaine. Ajoutez à cela une atmosphère cosmopolitaine suisse, une cuisine exquise et de délicieuses rencontres, et vous avez l'endroit idéal pour vous reposer, vous délasser ou faire du sport.

CHALET COCHAND

Ecrivez pour obtenir le prospectus, ou téléphonez, No 25, Ste-Marguerite Station, P.Q.

L'Hôtel Mont-Sauvage



Situé sur les bords du Mont-Sauvage, à Val Morin, l'hôtel offre à ses visiteurs le plus beau point de vue désiré, un repos complet, une excellente cuisine, une piscine et un tennis, en somme l'abondance désirée de toutes distractions variées.

Au Petit Chateau ST-JOVITE STATION, P.Q.

A 100 pieds de la gare. Centre des sports. Ou l'on mange et se repose très bien. Plage près de l'hôtel. Parties de pêche organisées dans plusieurs lacs privés. G. COTE, prop. Tél. 10. TOBIN TRAVEL BUREAU — PL. 9612

Sandy Beach Inn "CIEZ SORDI"

700 pieds de plage en sable fin. Cuisine française insurpassable. Moderne. Matelas "Wonderful" sur chaque lit. Salle de danse. Tennis, pêche, canotage. Prix modiques. Prospectus sur demande ou tél. St-Jovite 48-4. LAC MASKINONGE, St-Jovite

LA SOURCE CARLSBAD

Quatre sources salines et sulfureuses, coulant librement de veines rocheuses profondes; deux fois analysées par le gouvernement fédéral et auxquelles ont recourus des milliers de malades depuis 1867. Les Carlsbad Springs sont une ressource hospitalière avec de grandes et confortables chambres pour quatre-vingts hôtes. Gérance expérimentée; on ne sert aucune boisson alcoolique. Bains chauds minéraux, bains de boue, moor-packs, massages, soins et diète corrective. Traitements Spa pour rhumatismes, arthritides et les maladies organiques, avec régime systématique réparateur de la santé. Coopération entière de la profession médicale. Bains de soleil dans des parcs plantés de pins. Equitation, tennis, golf miniature. Agréable campagne, près d'Ottawa. Nombre de places limité pour juillet qu'on retient strictement d'avance. Taux modérés avec réductions pour juin et après le 15 août. Prime aux pensionnaires venant de plus de 150 milles. Pour obtenir les meilleures chambres, il est préférable d'arriver avant le 25 juin.

PROSPECTUS FRANÇAIS RUSSEL ROYD, Directeur. THE CARLSBAD SPRINGS CARLSBAD, ONTARIO

MANOIR PINOTEAU SUR LE LAC TREMBLANT - P.Q.

Il n'y a rien comme la vie sans souci au Manoir Pinoteau dans les Laurentides. Taux modérés, excellente cuisine et grand confort, plage de sable, bonnes pêches, tous les sports. Demandez le prospectus MANOIR PINOTEAU, Mont Tremblant, P.Q.

PASSEZ DE BELLES VACANCES "AU FIL DE L'EAU" Lac Maskinongé - St-Jovite

Situé sur le bord de ce magnifique lac. Moderne et muni de tout. Belle plage, canots, natation. Cuisine qui plaira aux plus difficiles. \$14.00 par semaine et plus. P. HEBERT, propriétaire, 85 milles de Montréal via Route 11.

POUR VOS VACANCES! AMUSEMENTS DIVERS TENNIS EXCELLENTS REPAS - COCKTAIL GRILL 10 chambres modernes avec eau courante Bain et douche

RAWDON INN RAWDON, P.Q.

LAC TREMBLANT CHALET DES CHUTES PENSION FRANÇAISE Amusements et repos dans un site idéal - \$16.00 par semaine. Pour informations téléphonez à 65-1-5 ou écrivez RAOUL CEROU

LAC OUAREAU Auberge Chez LE GUERRIER

Route 15. — Site idéal pour vacances. Plage magnifique, tennis, croquet, ping-pong. Cuisine recherchée. Prix modérés. Licence C.L.Q. Services d'autobus via Rawdon. Provincial Transport. Téléphone: St-Donat 12-4. Adresse postale: Camp Ouareau, Co. Montcalm, P.Q.

AUBERGE LAC L'ACHIGAN ST-HIPPOLYTE, P.Q.

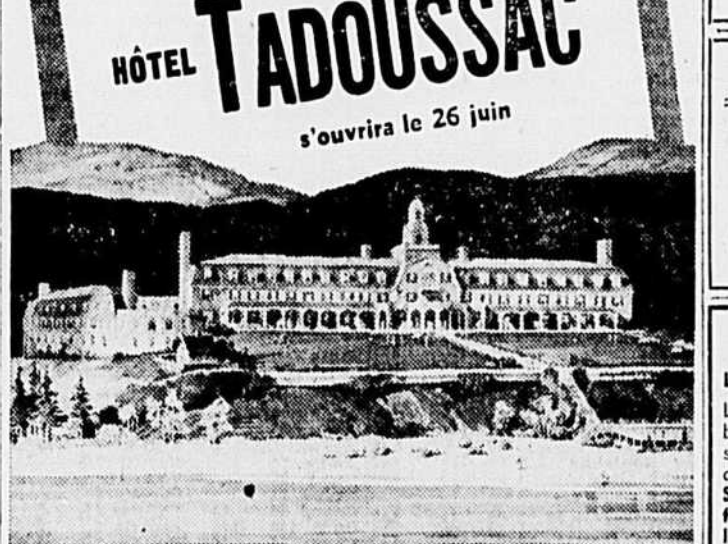
Excellente pension. Située à 10 minutes du lac. Licence C.L.Q. Salle de danse. Venez y passer vos vacances. HECTOR BELANGER, propriétaire. Tél.: 610 — 5 annes 6

LES Province de Québec Laurentides

Où les vacances profitent à la santé

... Les Laurentides, au nord de Montréal, vous offrent une grande variété de saines détente: ... des jours chauds et ensoleillés ... l'air frais et vivifiant de la montagne ... d'agréables auberges et villages, toutes les récréations imaginables et un confort parfait. Passez vos vacances cette année dans les Laurentides faciles d'accès. Pour renseignements complets et prospectus concernant les principaux hôtels, écrivez: Le secrétaire, Laurentian Resorts Association, Sainte-Agathe-des-Monts, P.Q.

Le nouvel Hôtel TADOUSSAC s'ouvrira le 26 juin



Vous commencez à ressentir un besoin de repos? Une vacance à l'hôtel Tadoussac vous permettra de vous remettre au travail avec une vigueur nouvelle. Venez avec toute votre famille passer la plus idéale des vacances dans ce superbe hôtel neuf.

Vous y trouverez une piscine où l'eau salée est réchauffée; un nouveau "putting-green" de 18 trous; des salles spacieuses décorées "à l'habitant"; des chambres confortables dominant le fleuve. Il y a aussi un golf de neuf trous, des courts de tennis.

Et, tout près de l'hôtel, vous pourrez vous rendre à des lacs magnifiques et sauvages, où abonde la truite et le saumon d'eau douce.

Pour cette vacance bien méritée, allez au ...

Nouvel HÔTEL TADOUSSAC TADOUSSAC, QUÉ.

Une filiale de CANADA STEAMSHIP LINES

Pour renseignements additionnels sur vos voyages anticipés.

TAUX, PAMPHILETS et RÉSERVATIONS

téléphonez : L. P. DesServes

Le Canada

HA. 5131

Redressement financier moliéré des cours hier à Wall Street — Blé inchangé

POINTE FINANCIÈRE

Wall Street se comportait irrégulièrement hier, tandis que la tendance était orientée vers la hausse hier sur les bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils étaient faibles à Winnipeg, plutôt inchangés à Chicago. Sur la bourse de Londres, les stocks ne bougeaient guère. Quant au ton sur le marché canadien des obligations, il était plutôt ferme, tandis que les obligations, transigées sur le marché de N.Y., faisaient preuve d'une certaine fermeté.

Bien qu'il y ait eu plus de gains que de pertes hier sur les Bourses de Montréal, Toronto et même New-York, les spéculateurs canadiens et américains ne paraissent guère pressés à transférer, comme l'indiquent les faibles volumes de transactions, enregistrés sur ces divers marchés. Bien plus, si l'on tient compte du fait qu'un siège a été vendu hier sur la Bourse de New-York à \$10,000, soit \$1,000 de plus que le précédent, on peut dire que le monde financier ne s'attend pas que les stocks soient des plus actifs d'ici quelque temps. Rien de plus vrai, comme l'écrit l'un des auteurs de la presse associée, n'a guère bougé hier à 51.5. Comme les spéculateurs américains auront d'importants paiements à faire au 15 juin, ils ne se sentent pas très enclins à vendre, et comme les spéculateurs canadiens doivent produire leur rapport fiscal d'ici la fin du mois courant, il ne serait pas étonnant qu'il y ait des réalisations ces jours-ci.

Après le record établi cette année dans la vente d'un siège hier, c'est-à-dire de 60 titres, complé par la Presse Associée, n'a guère bougé hier à 51.5. Comme les spéculateurs américains auront d'importants paiements à faire au 15 juin, ils ne se sentent pas très enclins à vendre, et comme les spéculateurs canadiens doivent produire leur rapport fiscal d'ici la fin du mois courant, il ne serait pas étonnant qu'il y ait des réalisations ces jours-ci.

C'est aujourd'hui que les actionnaires de Sigma Mines (Québec) Ltd. doivent se réunir en assemblée à Toronto, aux fins de considérer un nouveau règlement d'emprunt.

Langlois paiera aujourd'hui à ses actionnaires un dividende de 50 cents par action.

Canada Machinery se vendra aujourd'hui ex-dividende 50 cts par action.

National Maritime Gold Mines doit tenir, à 11.30, une assemblée spéciale dans notre ville et cette dernière sera suivie, à midi, de l'assemblée annuelle.

Canadian Vickers publie son bilan

Canadian Vickers Limited présente cette année son rapport annuel sous une forme nouvelle accompagnée de vignettes, représentant certains genres de bateaux construits par la compagnie, différentes parties d'avions en construction, le lancement d'un navire, des ouvriers à l'ouvrage, etc. Nos félicitations pour cette innovation qui rendra, certes, beaucoup moins ardue la lecture du bilan à quiconque s'intéresse aux activités de cette entreprise. Comme il s'agit d'une institution corporative locale et comme ses titres ont été particulièrement populaires sur notre bourse depuis le début de l'année, nous croyons opportun de commenter, l'état financier qu'elle publie ce matin.

La hausse de son fonds de roulement à un chiffre sans précédent constitue un facteur favorable.

Une analyse du rapport annuel de Canadian Vickers Limited, couvrant l'exercice fiscal terminé le 28 février 1943, démontre que son actif global a augmenté par rapport à l'exercice fiscal précédent, mais que ses profits nets se sont contractés quelque peu. En effet, son actif global figurait, au 28 février 1943, à \$16,627,376 en regard de \$12,666,158 à la même date l'an dernier. Un coup d'oeil sur cet état révèle maintenant que ses disponibilités se totalisaient à \$11,766,238, en regard de \$7,815,881 au 28 février 1942, tandis que son passif exigible global figurait à \$9,125,034, ce qui signifie donc que son fonds de roulement est de \$2,641,204, contre \$2,840,808 en 1942 et en regard de \$4,811,365 avant la guerre, soit en 1939. La hausse de son capital, due à l'exploitation à un chiffre sans précédent dans les circonstances actuelles constitue, certes, un facteur des plus favorables, puisqu'elle permet à cette entreprise non seulement de pouvoir faire face aux conditions actuelles et, même, en profiter, mais encore parce qu'elle n'aurait en mesure de pouvoir opérer les transformations nécessaires, dues au fait qu'il faudra passer de l'économie de guerre à l'économie de paix. Tout en profitant particulièrement de la guerre, cette entreprise est aussi une industrie de paix et il va sans dire, qu'après la fin du présent conflit, elle devrait recevoir encore maints contrats pour construire de nombreux vaisseaux, afin de remplacer toutes les cales coulées par les sous-marins ennemis, etc. Quoi qu'il advienne, il importe de ne pas oublier que la période de transformation éventuelle ne devrait pas être marquée par de gros bénéfices et pour cause...

Bénéfices de \$27.35 par action de priorité vs \$10.00 l'année précédente.

Personne n'ignore que les usines de Canadian Vickers ont passé par certaines transformations au cours du dernier exercice fiscal. En effet, d'après les remarques mêmes, formulées par son président M. J.-Edmond Labelle, l'on a dû cesser la fabrication des cargos pour entreprendre celle des frégates et discontinuer la fabrication de certains avions pour d'autres genres d'aéronefs. Il va sans dire que ces changements ont nécessité du temps, des recherches et des tentatives, entre autres, ce qui a entraîné des pertes, etc. Quant au transfert d'une partie de la machinerie à l'usine de Cartierville, contrôlée par le gouvernement fédéral, il a représenté, aussi, bien des pertes de temps, d'argent, etc. A la suite de ces changements, il n'est donc pas étonnant que les bénéfices d'exploitation aient été quelque peu affectés défavorablement. C'est pourquoi, le compte de profits et pertes révèle des profits nets d'exploitation de \$3,545,883, en regard de \$4,391,578 au 28 février 1942. Si l'on déduit maintenant les montants assignés au paiement des intérêts sur les obligations, pour la dépréciation, les honoraires des directeurs, les taxes (\$1,701,379) dont \$218,230 constitue la portion remboursable de l'impôt (l'on trouve que les profits nets, réalisés durant le dernier exercice, se sont totalisés à \$546,946 contre \$800,098 en 1942, soit donc l'équivalent de \$273.50 environ par action de priorité, contre \$40.00 l'année précédente et en regard d'un déficit de \$3.97 en 1939. Que l'on se garde de croire que l'ère des déficits est finie, car, le compte de profits et pertes apparemment au 28 février 1943 ne montre pas encore de surplus. En effet, l'exercice fiscal s'est soldé par un déficit de \$86,985, à rapprocher d'un déficit de \$601,453 antérieurement et d'un déficit de \$1,592,055, en 1939. A la suite de ces données, il faut bien reconnaître que, si l'ère des déficits n'est pas encore terminée, il se pourrait fort bien qu'elle le soit, toutefois, cette année, particulièrement si les usines de Canadian Vickers continuent de fonctionner à pleine capacité. En sera-t-il ainsi? Cela dépendra de ce qui résultera des pourparlers actuels avec le ministère des Munitions. Qu'il y ait renouvellement de contrats et les activités se poursuivront sur une haute échelle et les profits s'en ressentiront. Il va sans dire que, dans le cas contraire, il y aura contraction, et, en face de ces incertitudes au sujet de la position future de la compagnie, il n'est donc pas étonnant que ses titres aient été quelque peu moins achalandés sur la bourse locale depuis quelque temps, après l'avoir été passablement au début de l'année, alors que de puissants intérêts financiers en achat d'importants blocs. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait qu'à la suite de ces achats, ces derniers ont obtenu le contrôle de l'entreprise. Nul doute que, sous ce nouveau contrôle, Canadian Vickers Ltd. continuera de se distinguer comme l'un des plus importants producteurs de vaisseaux, d'avions et d'outillage minier du pays, et, qu'après la guerre, ses activités ne connaîtront pas un ralentissement prolongé. Qu'il en soit ainsi et la réorganisation de la structure financière en sera facilitée; question différée jusqu'ici pour ne pas nuire à l'effort de guerre du Canada, si bien servi par cette entreprise, mais, question qu'il importe de régler à la première occasion dans l'intérêt de tous.

Marcel Clément

L'emploi industriel

L'emploi industriel au début d'avril laisse voir une contraction générale, conformément à la tendance observée en 18 des 22 années précédentes consignées dans le relevé. Le déclin, dans la portée d'industrie, a été le plus marqué dans le secteur de la construction du bois et de la construction qui congédient environ 12,700 et 4,900 personnes respectivement. L'industrie minière des villages du Sud-Ouest (Angleterre), plus de 2,000 femmes de 16 ans à 70 emplois, est le plus intense dans l'industrie manufacturière, les transports et

Elu président



M. Frédéric P.-L. Lano, Président de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Bourse de MONTRÉAL

La liste locale, irrégulièrement à la hausse hier — Brazilian, à un nouveau pic — Eastern Dairies fait un plongeon

Les industriels et les utilités publiques paraissent plus populaires hier sur le marché local et plusieurs touchaient même de nouveaux sommets pour l'année.

Sur 135 titres échangés, 55 accusaient des gains, tandis que 33 enregistraient des reculs, et que 41 demeuraient inchangés.

24,700 titres industriels échangés, dont de moins, contre 24,400 la veille. Quant à l'échange des titres miniers, il fut de 18,500 actions, en regard de 48,000 la veille.

Brazilian Traction a été le titre le plus achalandé avec 2,300 actions et a touché à 24-5/8 le plus haut cours depuis 1940 pour clôturer à 24-1/2, soit un gain net de 1-1/2. Montréal Power a aussi présenté de l'activité, sur un déplacement de 1,900 actions, ce titre a monté jusqu'à un nouveau sommet de 27-1/2 pour terminer avec une hausse de 3-4 à 27-1/4. B.C. Power "B" a présenté une activité inaccoutumée et a gagné 1-8 à 4-1/8. Shawinigan Power, Québec Power, Gatinou Power, privilégié 5-1/2 p.c. et Canadian Northern Power ont aussi obtenu le cours le plus élevé de l'année. Montréal Tramways a gagné 2 points à 32. Bell Telephone a avancé de 1 point. Pacific et Winnipeg Electric se sont améliorés d'une fraction.

Les métaux ont amélioré leurs positions: Noranda a monté de 1-1/4 à 46-3/4. Nickel de 1-2 à 37 et Smelter de 1-2 à 41-1/2. Aluminum a grimpé de 1-1/4 à 12-1/2.

Plusieurs titres industriels ont atteint le cours maximum de l'année, à savoir Canadian Locomotive à 25, Enamel & Heating à 6, International Bronze à 13, International Paper à 12, National Breweries à 33, Ontario Steel à 17-1/4, Zellers privilégié à 26, Cettell à 13-1/2 et Chateau Gai à 3-3/4.

Eastern Dairies privilégié a fait un plongeon de 4 points à 29.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Services publics

Abitibi Pulp, C.D. 5 1932 65 65

Acadia Sugar 4 1925 100 102

Acadia Sugar 4 1925 100 101

Alta. Pac. Great 4 1925 100 102

Algonquin Steel 4 1925 100 102

Bowater Pulp 4 1925 100 102

Can. Locomotive 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Can. Pulp 4 1925 100 102

Bourse de TORONTO

Les pétroles, le seul groupe à la baisse hier

TORONTO, 11 (C.P.) — Tous les groupes de valeurs étaient à la baisse hier, sauf les pétroles. En effet, ces derniers clôturaient à 16 pt plus bas en moyenne, tandis que la moyenne des industriels enregistrait hier une hausse de 91 pt et que la moyenne des mines d'or accusait une avance de 35 pt. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle accusait une avance de .58 pt, contre 447,000 actions furent échangées hier, contre 441,000 la veille.

Abitibi 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Alcan 114 1/2 145 1/2 145 1/2

Elu vice-président



M. J.-C. Macfarlane, vice-président de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Bourse de NEW-YORK

Hausse de certains industriels hier à des sommets inconnus depuis 3 ans à N.Y. — 439 gains, contre 218 reculs

NEW-YORK, 11 (C.P.) — Wall Street est encore passablement l'altère erratique hier par moments, mais le rallement technique a eu pour effet la hausse de certains groupes de valeurs. Les administrateurs de Loew's ont déclaré un boni de 50 cents et les actions de cette compagnie ont enregistré un gain fractionnaire. Warner Bros. Pictures a aussi déclaré un boni de 50 cents et les actions de cette compagnie ont enregistré un gain fractionnaire. Warner Bros. Pictures a aussi déclaré un boni de 50 cents et les actions de cette compagnie ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Loew's ont enregistré un gain fractionnaire.

Warner Bros. Pictures a aussi déclaré un boni de 50 cents.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Les actions de Warner Bros. Pictures ont enregistré un gain fractionnaire.

Le conseil se plaint à tort d'être privé de ses pouvoirs

Me Honoré Parent rappelle aux 99 que la Commission des affaires municipales de Québec a jusqu'ici approuvé toutes leurs décisions — Les fonctions de Me Parent

PAR MAURICE NANTÉL

Depuis plus de trois ans, des con-
seillers municipaux, presque tous
les mêmes, et qui sourient
se, quand, en parlant d'eux on
qu'ils sont de l'opposition, crient
qu'ils ne le sont pas, que le conseil des 99
aucune action n'est possible sans
pouvoir, n'est là que pour la
ration et qu'il en est de même
du comité exécutif; que la nou-
velle administration n'est que le
dépouillage derrière lequel s'exerce
la dictature d'un seul homme.
Le administrateur délégué de la Com-
mission des affaires municipales a
à cet égard dit, qu'«enfin il n'y a
un homme qui mène à Montréal
et cet homme c'est Me Honoré
Parent».

On l'on l'a répété tant de fois
qu'il n'est plus nécessaire de le
nommé par le conseil municipal et
qu'il ne relève que de lui".

Un seul maître

A ce moment, un conseiller ne
clara qu'on ne pouvait pas bien
servir deux maîtres et que Me Pa-
rent ne pouvait pas servir à la fois
la ville et la Commission des af-
faires municipales.

"Je ne sers qu'un seul maître,
lui répondit Me Parent. Je ne sers
pas l'intérêt public".

Et il continua d'expliquer que le
conseil en relations avec les
directeurs des services municipaux
doit agir par l'intermédiaire du co-
mité exécutif; que ce dernier, dans
ses relations avec les chefs des ser-
vices doit agir par l'intermédiaire
du directeur des services.

Rien n'est changé.

La majorité des conseillers n'a par la croire et que, lorsque choses vont mal, elle se persuade que la grande responsable de ces faveurs de la Ville c'est toujours la Commission municipale. Après-midi, le conseil connaît le débat engagé la veille, le déneigement de la voie publique l'hiver dernier, et comme il n'a pas attendu, après les votes, les sorties de mercredi après-midi, le directeur du service des travaux publics, M. A. Gibeau, les principaux membres du conseil, le directeur des finances et l'administrateur délégué de la Commission municipale, M. René Parent, encaissent tous coups.

« Monsieur donne, Me Parent, quand, trouvant que ça durait assez longtemps et, avec la permission du conseil, à plusieurs reprises aux applaudissements de l'ensemble, j'avais pris de venir lui pour le consulter sur les questions d'administration, le directeur des services déclina la mise au point qui nous était proposée. »

quelques rares exceptions le voir venir à l'heure, a dit Honoré Parent, le comité exécutif possède en et peut exercer en toute li- la charte municipale. Que leur commission des affaires munici- a approuvé leurs décisions, toujours fait jusqu'ici, ont été, en plus, en plus- rois ans, ces décisions devien- en vigueur".

moins de quinze minutes Me- de la suite au con- et au comité.

encore eux qui avaient prestés les pouvoirs; que la Commission municipale n'intervenait pas dans les affaires de la Ville que le conseil et le comité exécutif s'agissaient pas; que la Commission municipale avait continué d'être approuvée, à l'exception de trois, toutes les résolutions du conseil municipal exécutées; si la Commission municipale, très rarement, désapprouvait ou une décision du comité exécutif ou des conseillers, c'est qu'elle n'a aucun intérêt public à le fit, comme les conseillers mêmes ont dû le reconnaître tard.

Nous ne répondrai pas, commençant par Honoré Fauré, à toutes les interrogations et questions posées contre notre loi commun à nos fonctionnaires de la Ville. Je contenterai de définir une fois plus, avec autant d'exacritude et de précision que je le pourai, ce dont nous avons fait selon la loi fonctions.

Pour vous le savez, directeur des services municipaux. Il y a absolument rien de nouveau dans cela. Je le résume ainsi: selon une disposition qui est dans la charte de Montréal depuis 1800. Vous n'ignorez pas non plus le directeur des services est

une fois de plus, les fonctions d'administrateur délégué de la Commission municipale. J'ai pensé que ça aurait l'air d'un acte de bien des défauts mais je ne craignais pas les responsabilités. J'ai accepté. J'ai fait tout mon possible pour que tout marche sans heurt. J'avais eu l'honneur d'être nommé au temps: "S'il n'y avait pas de moi vous ne vous apercevrez même pas que la Commission des affaires municipales a pris le contrôle des affaires de Montréal. En fait ça se passe tellement apaisément qu'on ne s'en aperçoit pas." On a approuvé. Je m'ai réellement utilisé sous autorité d'administrateur délégué qu'à deux ou trois reprises, quand il fut nécessaire absolument d'exercer cette autorité. Une fois je l'ai exercée parce que le conseil et le comité exécutif refusaient d'acheter pour \$300,000 d'appareils à dénégler les rues, achats qui étaient commandés par le service des travaux publics. C'était il y a deux ans. Que serait-il arrivé, qu'aurait-vous dit devant hier, si ces machines n'étaient pas achetées? Vous admettez aujourd'hui que j'ai eu peine la moitié des machines n'ont pu pour bien dénégler la voie publique.

(Suite page deux)

PUIS

0 h. a.m., à 6 h. 30 p.m. Plateau 5151



verre
tubo aus-
pos sur
lenne un
1.98

Rôtissoires en verre allant au four
Si populaires sont ces rôtissoires que nous en vendons chaque jour aux ménagères soucieuses du succès de la cuisson des viandes devenues rares... (volaille jusqu'à 10 lb, rôti jusqu'à 12 lb). Longueur 14" - largeur: 10" forme ovale ou rectangulaire.
5.50

Pots à eau avec bec à glace
Un pot destiné à la préparation des breuvages froids durant l'été... Capacité 2 chopines. Forme pensée pour l'utilisation. Verre épais... pour breuvages, eau, jus de fruits, de légumes... **.39**

DUPUIS Frères
 ALBERT DUPUIS, président.
 dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-frères.